

FOSSILE

FOSSILE

CHRONIQUES D'UN LOGEMENT SOCIAL EXPÉRIMENTAL

EPFL | ENAC | SAR | janvier 2017

Énoncé théorique de Master

Fabian Wieland

Directeur d'énoncé : Professeur Roberto Gargiani

Directeur pédagogique : Professeur Martin Fröhlich

Maitre EPFL : Tiago Borges

Expert : Florian De Pous

INTRODUCTION

AVENIR	8
STRUCTURE	10
HISTOIRE	12
CRITIQUE	14
THÉORIE	16

PRE-CHANTIER

CRISE	20
NOUVEAU PARADIGME	22
EMBRYON	24
DENSITÉ	26
TOUR ET MONOLITHE	28
AAA	30
INFLUENCES	32
ÉQUILIBRE	34

EXTÉRIEURS

H.B.S.	38
310	40
PARC	42
HYGIÉNISME	44
ISOLEMENT	46
COLLECTIVITÉ	48

CELLULE

JOIES ESSENTIELLES	52
PAQUEBOT ET MONASTÈRE	54
CELLULE	56
UNITÉ	58

CHANTIER

ÉVIDENCE	62
IPLM	64
EXPO'64	66
EXPÉRIENCE	68
PERFORMANCE	70

ARCHITECTONIQUE

- 74 **ARCHITECTONIQUE**
- 76 **VÉRITÉ ET CONTREVÉRITÉ**
 - 78 **CONTRASTE**
 - 80 **GRILLE**
 - 82 **AVEUX**
 - 84 **FLEXIBILITÉ**

PROTOTYPES

- 88 **MINIMUM VITAL**
- 90 **GÉNÉROSITÉ**
- 92 **NEMAUSUS I ET II**
- 94 **COMPLEXITÉ**
- 96 **CASANOVA**
- 98 **LIBERTÉ**

INTÉRIEURS

- 102 **INDIVIDUALISATION**
 - 104 **CONFORT**
 - 106 **INTIMITÉ**
- 108 **APPROPRIATION**
 - 110 **LOGGIA**

POST-CHANTIER

- 114 **PARADOXE**
- 116 **ANTITHÈSE**
- 118 **DÉNOUEMENT**
- 120 **GRANGETTE-PAZ-SÉCHAUD**

ACTUEL

- 124 **SINGULARITÉ**
 - 126 **PLUS**
- 128 **BOIS-LE-PRÊTRE**

CONCLUSION

- 132 **HÉRITAGE**
 - 134 **RECU**
 - 136 **ESPACE**
 - 138 **FOSSILE**

INTRODUCTION

AVENIR

Depuis le début des années 2000, la ville de Lausanne fait face à une pénurie de logements, notamment en ce qui concerne les logements sociaux. Plusieurs raisons expliquent cela. Tout d'abord, la crise économique des années 90 a mis un frein important à la production de logement. Ensuite, après des années de pertes démographiques, la ville a renoué avec la croissance depuis une quinzaine d'années. Pour mettre un terme cette pénurie, la municipalité a mis en place plusieurs programmes qui doivent permettre la réalisation de près de 5000 nouveaux logements d'ici à 2030. Mon projet de Master s'inscrit dans ce contexte.

8

Une crise du logement similaire a eu lieu dans les années 60 et l'importante production de logements sociaux qui en avait suivi a profondément changé le visage de l'urbanisme lausannois. Dans ce contexte, quelques projets ont pris un caractère expérimental sur la manière d'aborder la problématique de ce type de logements. Dans le cadre de la crise actuelle, il me paraît naturel de porter mon regard sur ces expériences passées.

Au lieu de survoler l'ensemble des réalisations lausannoises et de rester en surface, il a été choisi de se focaliser sur un cas précis afin de l'étudier en profondeur. Ce cas, c'est le quartier de l'Ancien-Stand qui a été construit par un collectif d'architectes entre 1961 et 1966. Il est l'aboutissement d'années de recherches dont l'objectif était de mettre au point une forme de logement social universelle qui puisse servir de modèle. Cet énoncé est l'occasion de faire le portrait détaillé de ce prototype unique et d'y porter un regard critique afin de mettre en lumière ce qu'il reste aujourd'hui d'une telle expérience.



STRUCTURE

La structure de cet énoncé est une transposition de l'architecture de l'Ancien-Stand, elle prend la forme de blocs indépendants les uns des autres. De manière très rationnelle, chaque page comporte un mot qui est développé dans un texte court et qui s'accompagne d'une illustration. Ces blocs se comportent comme des cellules individuelles et autonomes qui prennent du sens lorsqu'elles sont mises en relation les unes aux autres. À ce moment-là, ils forment un discours. À l'image de l'expression des bâtiments de l'Ancien-Stand, le texte se veut brut et direct et les pages se succèdent sans réelle transition.

10

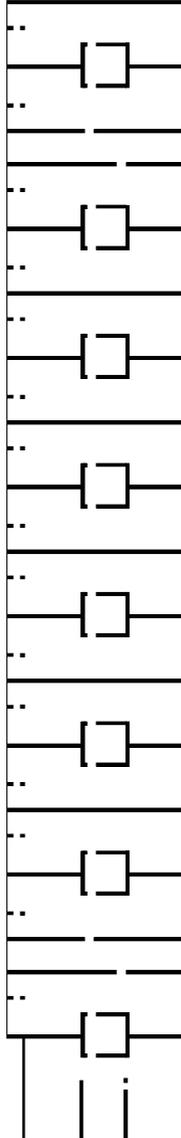
L'énoncé n'est pas construit comme un texte parfaitement linéaire. Il se compose de trois récits différents qui s'entrecroisent et se nourrissent les uns des autres pour former une réflexion globale. Pour une meilleure compréhension, chaque récit comporte sa propre police d'écriture:

L' ARCHITECTE-HISTORIEN

L'ARCHITECTE-CRITIQUE

L'ARCHITECTE-THÉORICIEN

L'énoncé peut être abordé de plusieurs façons, soit de manière linéaire en se faisant succéder les pages dans l'ordre dans lequel elles sont proposées, soit en lisant chacun des récits séparément les uns après les autres. Ces trois récits doivent permettre de construire ensemble un discours qui servira de base théorique au projet de Master.



HISTOIRE

L'architecte-historien s'intéresse au projet de construction et au contexte historique, social et économique dans lequel l'expérience de l'Ancien-Stand a vu le jour. Il présente les différents acteurs qui ont eu un rôle déterminant dans le projet et met en lumière leur influence sur celui-ci. Il décrit le déroulement du chantier et les choix techniques et constructifs effectués.

12

Le quartier est l'un des parfaits représentants des grands ensembles suisses romands. Composition paysagère équilibrée, espaces extérieures et équipements de qualité, caractère avant-gardiste, expérimentation typologique et constructive sont autant de critères développés dans le cadre de la construction de ce projet que l'architecte-historien tente de mettre en lumière.

Son travail de recherche doit permettre d'avoir une vision générale de la construction de l'Ancien-Stand, ainsi qu'une compréhension des questions constructives et des justifications techniques qui ont motivé les choix des architectes. Afin de connaître et comprendre les détails de la réalisation, il s'appuie sur des articles scientifiques, sur la presse, sur des livres, sur des rapports et sur les archives personnelles laissées par les architectes aux Archives de la construction moderne de l'EPFL à Lausanne.



CRITIQUE

L'architecte-critique prend du recul sur l'expérience de l'Ancien-Stand et porte un regard critique sur l'architecture. Il analyse les particularités constructives, typologiques et spatiales des logements. D'autre part, plus de 50 ans se sont écoulés depuis la réalisation du quartier ce qui lui permet aujourd'hui d'apporter un regard rétrospectif à son analyse.

14

L'architecte-critique veut pouvoir saisir les caractéristiques invisibles de l'architecture, celles qui ne peuvent être observées que dans des conditions particulières ou sur une longue période. Par conséquent, il va à la rencontre des habitants afin de comprendre le rapport qu'ils entretiennent avec leur logement. Au mois d'octobre 2016, un courrier a été envoyé aux 310 ménages de l'Ancien-Stand afin de prendre contact avec eux et, au cours des semaines qui ont suivi, dix personnes ont été rencontrées.

Les entretiens menés ne sont pas destinés à réaliser une étude sociologique, car ce n'est pas le but de cet énoncé. Par ailleurs, le nombre de personnes rencontrées serait trop restreint pour satisfaire un tel but. En revanche, ces rencontres ont pour but de mettre en lumière certains aspects de la vie du quartier et des logements de l'Ancien-Stand.

Finalement, ce n'est pas seulement l'architecture des bâtiments de l'Ancien-Stand qui est analysée, mais aussi les recherches plus larges menées par les architectes. Le projet ne consiste pas uniquement en la construction d'un quartier d'Habitations à But Social, mais il est aussi une réflexion sur de nombreuses années sur la nature même du logement social.



THÉORIE

L'architecte-théoricien s'écarte de l'expérience de l'Ancien-Stand et apporte un regard extérieur à la réflexion. Il s'intéresse à la nature du logement social en général et cherche dans la production architecturale du XXe siècle des références de prototypes qui ont été réalisés afin de les comparer.

Les cas présentés ne sont pas exhaustifs, ils ne représentent pas l'évolution générale de la pensée, mais ils ont été choisis parce qu'ils questionnent tous à leur manière la nature du logement social. Chacun d'eux apporte, dans son contexte, une réponse radicale à cette problématique et ils remettent en question les modèles établis de leur époque.

16

Plus précisément, les cas présentés ont été choisis parce qu'ils s'intéressent en particulier à la cellule, c'est-à-dire au module élémentaire de l'habitation. Ils proposent tous des solutions radicalement différentes, mais toujours en rapport avec la question essentielle : quels principes fondamentaux doivent être appliqués au logement social ? Dans le même ordre d'idée, les images qui accompagnent les exemples sont principalement des photos d'intérieur dans le but de décrire l'atmosphère et la spatialité. Comme les architectes de l'Ancien-Stand se sont aussi confrontés à cette problématique, les exemples résonnent de manière indirecte avec l'expérience lausannoise.

L'intervention de l'architecte-théoricien doit permettre d'enrichir l'énoncé en formant un discours sur la nature du logement social en parallèle des recherches menées sur le quartier de l'Ancien-Stand.



PRÉ-CHANTIER

CRISE

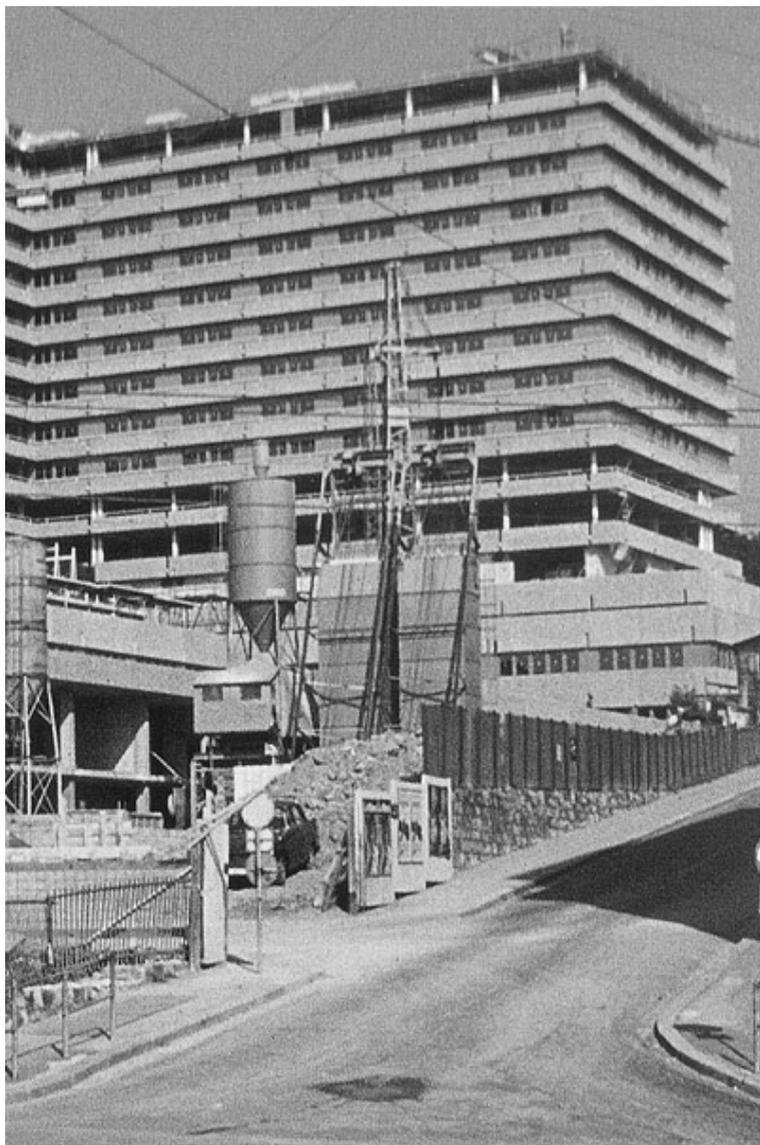
Dans les années 60, le contexte démographique lausannois est marqué par une croissance importante. En effet, l'après-guerre laisse place à un boom démographique important. Plusieurs raisons expliquent ce phénomène.

La première résulte de l'augmentation de l'immigration. En effet, un grand nombre de travailleurs étrangers viennent s'installer en Suisse, en particulier dans les premières années qui ont suivi la Deuxième Guerre mondiale. D'autre part, il faut prendre en compte l'important exode rural qui a lieu depuis la fin du XIXe siècle. A cela s'ajoute la diminution toujours plus importante de la taille des ménages. Ces paramètres exercent une pression sur le marché des logements.

20

La ville dépasse le cap des 100'000 habitants en 1946. En 1950, Lausanne compte 106'807 habitants, puis 126'328 en 1960. Entre 1950 et 1960, Lausanne doit faire face à une augmentation de sa population de 18,3%. Cet accroissement soudain de la population lausannoise se traduit par pénurie de logements fortement marquée dès 1960.

Pour mettre un terme à la crise, Lausanne s'engage dans des constructions de plus grande ampleur. De nouveaux quartiers autonomes et construits de manière rapide et économique voient le jour. Ils impliquent une réflexion longue et mûrie des acteurs de la construction et vont transformer complètement le caractère urbain de la périphérie de la ville.



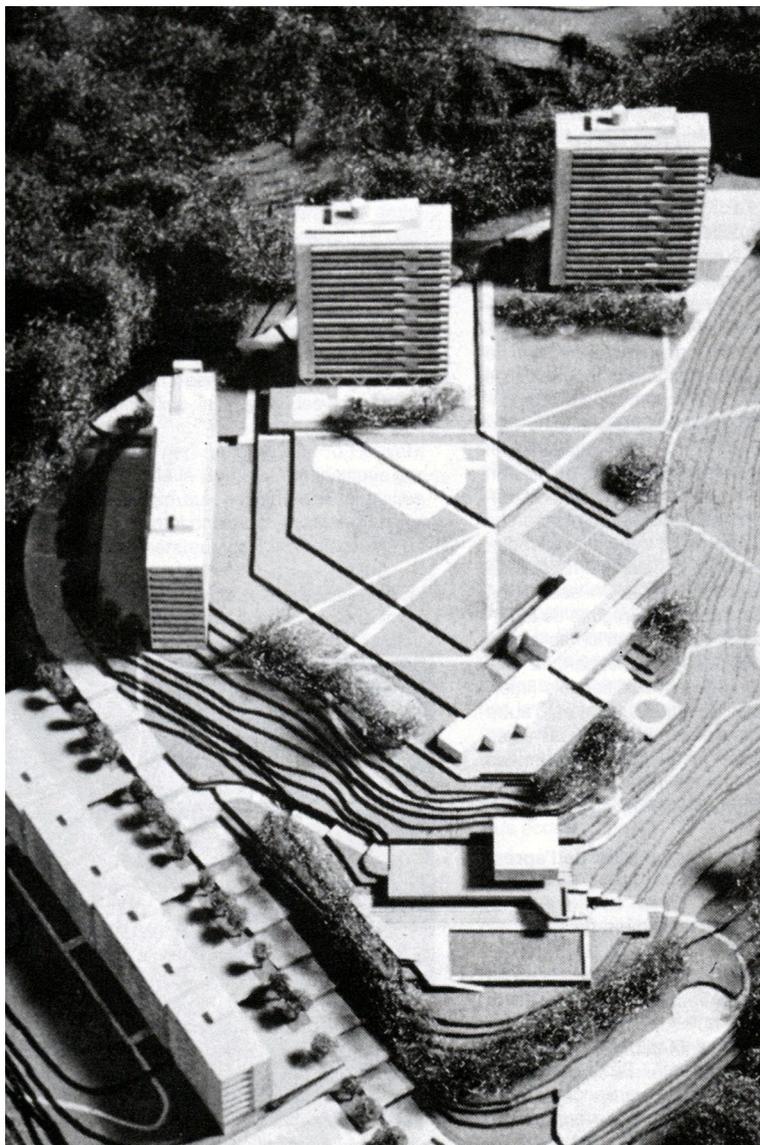
NOUVEAU PARADIGME

Inspiré par le mouvement de reconstruction français, Lausanne met en place des lois dès la fin de la guerre autorisant aux architectes de se détacher des règlements de constructions pour autant que la densité soit respectée. Les longueurs et hauteurs de façade ou les alignements ne sont plus des critères restrictifs à l'élaboration de nouveaux plans de quartier. Lausanne entre dans l'ère des grands ensembles. Toutefois, ceux-ci se détachent du modèle français sous l'influence de fortes personnalités telles que Jean Tschumi et Engène Beaudouin qui militent pour l'intégration d'une dimension paysagère se rapprochant du modèle des unités de voisinage.

22

Au tout début de l'année 1960, la Municipalité de la ville de Lausanne met en place un important programme de construction de logements sociaux. Il est prévu d'en réaliser 1000 dans quatre quartiers, dont celui de l'Ancien-Stand. À partir de ce moment-là, plusieurs grands ensembles s'inscrivent dans cette nouvelle période de l'urbanisme lausannois: Valmont (1955-62), l'Ancien-Stand (1961-67), Montoie (1964-71), le Pont-des-Sauges (1965-70), la Bourdonnette (1966-73) et la Rouvraie (1966-75) sont les plus marquants.

Ces nouveaux logements ne sont pas construits directement par la ville. Pour l'Ancien-Stand, les sociétés coopératives *Claire-logis* et *Le logement idéal* sont créées en 1960 dans le but de réaliser cet important quartier. La ville met à disposition gratuitement le terrain de la parcelle sous forme de droit de superficie pour 70 ans tout en prenant en charge les intérêts des hypothèques pour les 20 années suivantes. Elle prend aussi en charge les aménagements extérieurs.



EMBRYON

Le travail de conception du quartier de l'Ancien-
Stand dure plus de 10 ans. En 1959, la ville de
Lausanne décide officiellement de rendre disponible à
la construction la vaste parcelle qui est jusqu'alors
utilisée par l'armée comme terrain d'exercices.

Les prémices sont néanmoins plus anciens. En 1951
déjà, le Service d'urbanisme de la ville débute les
études de l'implantation d'un programme de logements.
Les premières propositions consistent à implanter
un immense parking au centre de la parcelle et de
l'entourer de bâtiments locatifs.

Il faut l'intervention de nouveaux acteurs dans
le dossier pour que le projet prenne une nouvelle
dimension. L'Office du logement fait pression pour que
des logements économiques prennent place sur cette
parcelle, ajoutant à cela que la proximité du site
avec le centre-ville permettrait une mise en valeur
rapide des constructions. D'autre part, la *Société
de Développement du Nord* qui représente les désirs
et besoin des habitants des quartiers nord de la
ville intervient pour que la parcelle soit dédiée
à des installations publiques telles que places de
jeux et une grande salle communale plutôt qu'à des
bâtiments locatifs. Dans un courrier de 1960 adressé
à la Direction des Travaux de la ville de Lausanne,
il est même imaginé que les terrains soient réservés
à de vastes espaces de détente quotidienne.

Finalement, le plan de quartier du Service d'urbanisme
mis à l'enquête publique au début de l'année 1960 n'est
pas encore un prototype, mais plutôt une hybridation
qui cherche à satisfaire l'ensemble des acteurs qui
sont intervenus dans le processus.



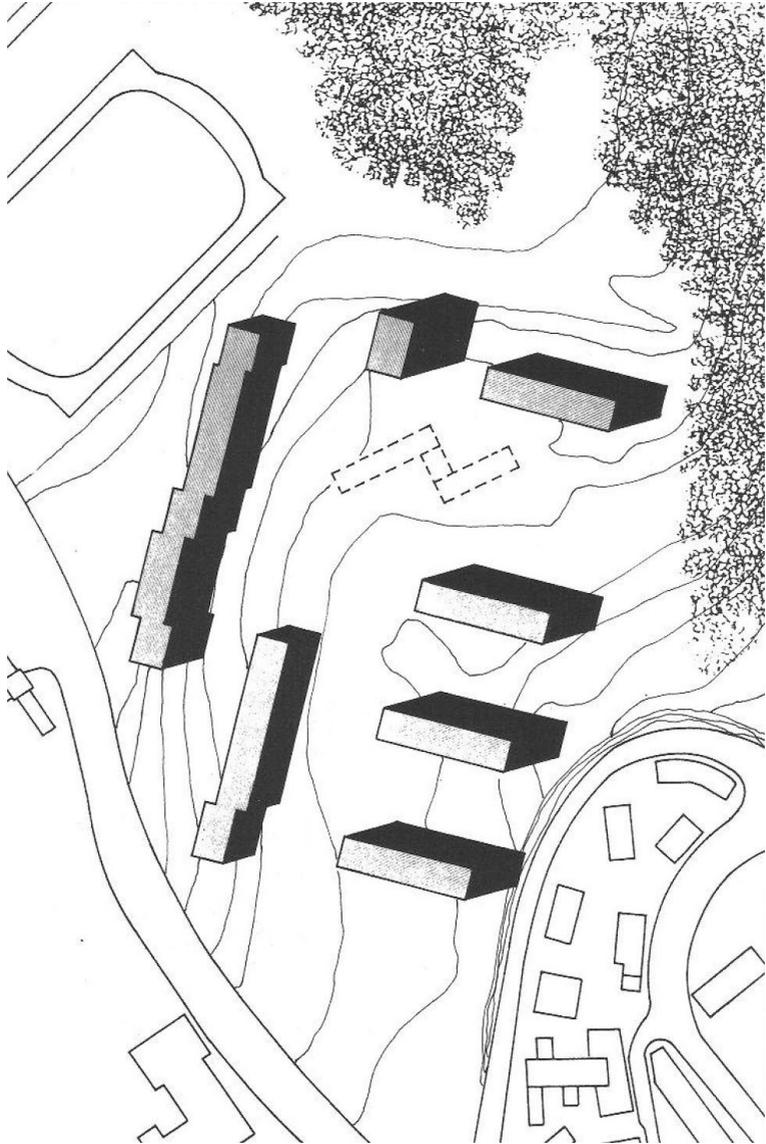
DENSITÉ

Le plan de quartier mis à l'enquête publique au début de l'année 1960 est composé de sept bâtiments de trois natures différentes qui forment une composition hybride encore mal définie. Quatre volumes identiques à l'orientation nord-sud prennent place à l'est de la parcelle. Dans la partie ouest se trouve une tour et deux longues barres orientées est-ouest. Ces deux longues barres sont composées différemment: elles sont articulées par des décrochements qui leur permettent de suivre au mieux la forte pente du site, alors que les quatre premiers volumes ainsi que la tour semblent avoir été disposés sur le terrain dans un souci de rationalité. Ce premier plan de quartier est encore une hybridation à l'identité incertaine de plusieurs modèles.

26

Dans un compte-rendu de la Commission communale du logement de 1960, Etienne Porret, chef du Service du plan d'extension explique que la proposition du Service d'urbanisme mis à l'enquête était volontairement très dense. Celle-ci allait devoir être aérée pour être acceptée, car les habitants allaient irrémédiablement se plaindre de la densité trop importante. Comme il l'avait prédit, lors de la présentation publique du projet l'assistance le critique fortement en lui reprochant d'avoir complètement négligé l'importance des espaces libres dans la parcelle. Les équipements collectifs qui devraient être le noyau autour duquel s'organise le quartier sont dispersés là où la place le permet.

Le quartier, destiné à devenir un modèle dans l'urbanisme lausannois, doit avoir une image forte et unitaire qui fédère. Les volumes devraient être assemblés dans une composition d'ensemble qui s'organise autour du programme collectif au centre de la parcelle. C'est pourquoi plusieurs architectes vont proposer leur interprétation du plan de quartier entre 1960 et 1961.



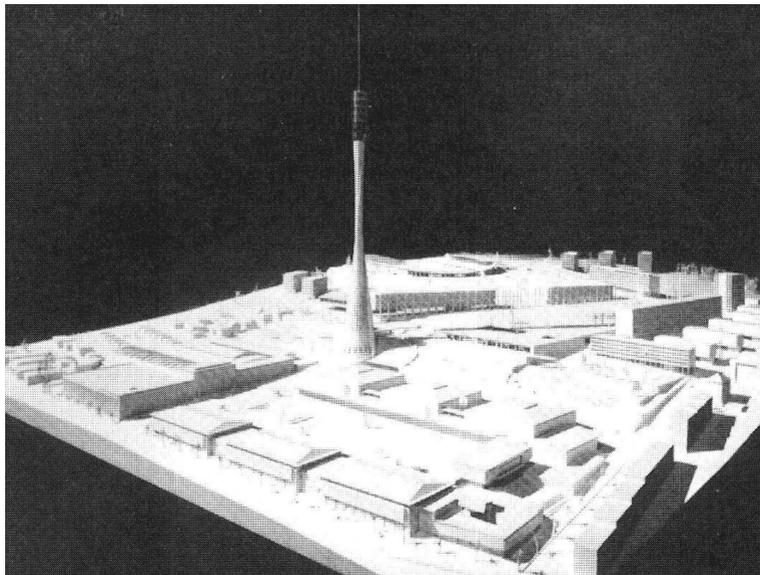
TOUR ET MONOLITHE

Le plan de quartier du Service d'urbanisme qui a été mis à l'enquête en 1960 est une hybridation de plusieurs modèles. Il est à la fois rationnel avec l'implantation de quatre volumes strictement identiques et orientés nord-sud et compositionnel avec l'intention d'équilibrer les masses par deux longues barres et de la tour.

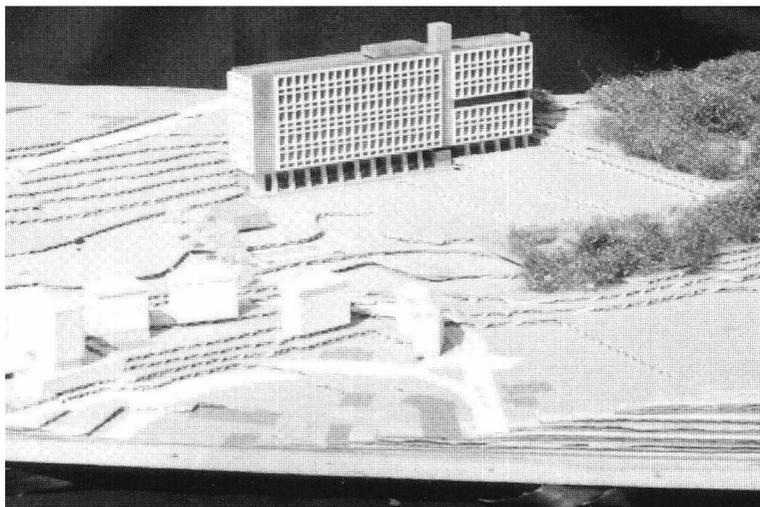
À la suite des différentes critiques émises par la population lausannoise quant au plan de quartier, plusieurs architectes vont formuler leur propre proposition. Parmi ceux-ci, Marx Lévy et Frédéric Aubry proposent durant l'été 1960 une intervention franchement corbuséenne: une Unité d'habitation de 138 mètres de longueur et de plus de 16 étages. Ce projet radical se veut être la parfaite antithèse du plan de quartier mis à l'enquête: un objet complètement décontextualisé et implanté de manière à laisser le plus d'espace libre aux futurs habitants du quartier.

28

Dans l'année suivante, Jean Tschumi apporte sa propre proposition dans le cadre d'un mandat qu'il remplit pour le Comptoir suisse. Il imagine une longue barre longeant la route des Plaines-du-Loup qui ferme complètement le quartier de l'Ancien-Stand et de monumentalise l'entrée du Stade Olympique. Cette composition à l'échelle plus large de la ville, l'architecte vient la terminer en implantant une tour monumentale de 225 mètres. Le reste des bâtiments de l'Ancien-Stand, Jean Tschumi les implante en bordure de parcelle avec une orientation est-ouest, afin d'en libérer le centre. Chaque volume a des dimensions qui lui sont propres et l'ensemble forme une composition paysagère qui valorise les qualités pittoresques du site. À l'inverse de l'approche corbuséenne de ses confrères, Jean Tschumi se place plutôt dans une tradition Beaux-Arts, plus proche d'une scénographie des masses dans un paysage.



29



AAA

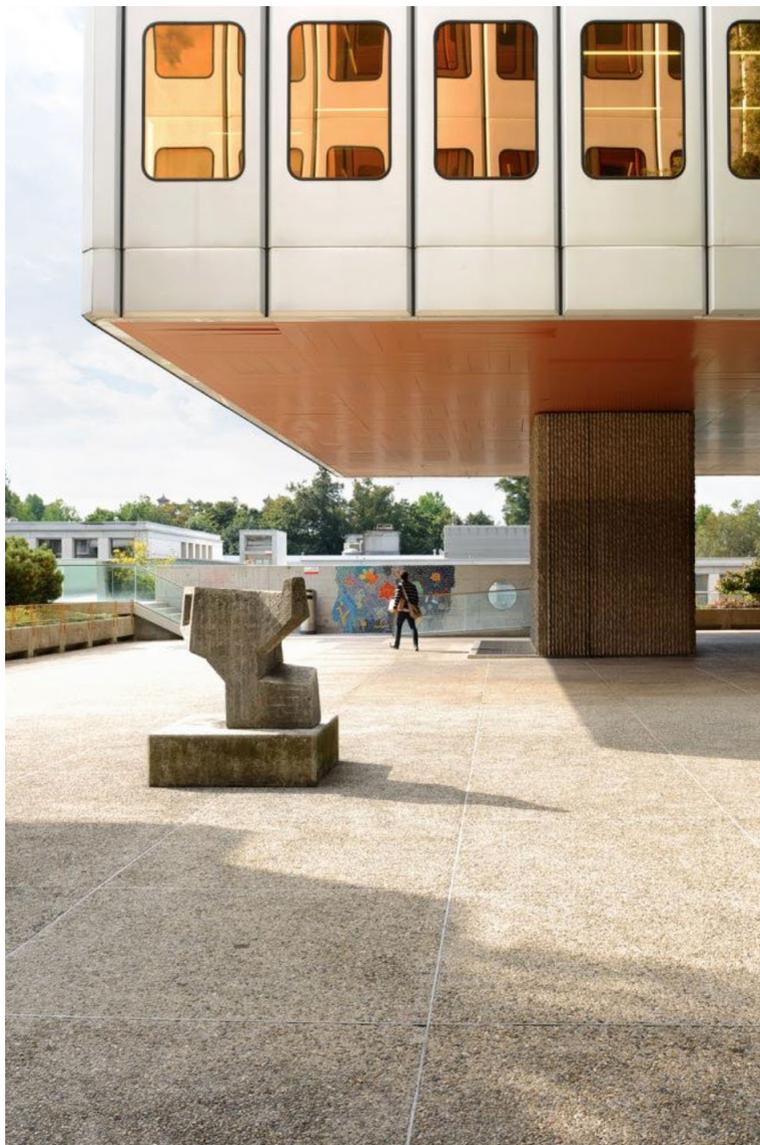
La construction de l'Ancien-Stand permet à la ville de Lausanne d'entrer dans une nouvelle ère de son urbanisme. Jamais auparavant une opération d'une telle ampleur n'avait été réalisée sur le territoire de la commune. Dans le courant de l'année 1960, le Conseil communal lausannois juge qu'une opération de cette envergure nécessite la maîtrise de tous les paramètres, qu'ils soient constructifs, économiques, urbains ou sociaux. Elle ne peut être adjugée qu'à un seul architecte.

Dans ce contexte que le collectif d'architectes AAA voit le jour en 1961. L'*Atelier des Architectes Associés* né de la fusion de quatre bureaux indépendants. Le collectif rassemble à ses débuts six architectes dont Alin Décoppet qui sera le représentant du bureau pour la construction du quartier de l'Ancien-Stand.

30

On doit au collectif une grande quantité de travaux de recherches et d'expérimentation, souvent liées à l'industrialisation. Il y a notamment les RS-CROCS, système constructif modulaire et préfabriqué pour construire des écoles rapidement et à moindre coût, mais aussi les IPLM, *Immeubles Préfabriqués à Loyers Modérés*. Les recherches au sujet des IPLM ont duré près de 20 ans et étaient motivées par l'envie d'aboutir à un système universel qui puisse résoudre le problème de la crise du logement. Ces recherches ont incité le Conseil communal lausannois à mandater les membres de l'AAA pour la construction du quartier de l'Ancien-Stand.

En 1975, le collectif est dissous après avoir considérablement contribué à la production architecturale de la région lausannoise.



INFLUENCES

Parmi les acteurs du milieu de la construction suisse romande des Trentes Glorieuses, certains ont eu une influence sur la direction prise par le mouvement des grands ensembles romands. Jean Tschumi notamment est omniprésent sur la scène architecturale lausannoise et son influence va être considérable sur l'élaboration de cette nouvelle forme de quartier et en particulier à l'Ancien-Stand.

Sous sa direction, l'École d'architecture et d'urbanisme de l'université de Lausanne s'ouvre en 1942. Parmi ses élèves, il y a notamment la majorité des architectes du collectif de l'AAA. Par ailleurs, il préside aussi de nombreux concours d'architecture et il siège à la Commission consultative cantonale d'urbanisme et d'esthétique.

32

Jean Tschumi observe d'un œil attentif le mouvement de reconstruction français et en particulier les théories de Le Corbusier sur la ville auxquelles il s'oppose. Selon lui, l'urbanisme ne peut pas être envisagé avec des solutions préconçues telles que l'Unité d'habitation, mais doit s'adapter à son contexte. Ayant étudié aux Beaux-Arts à Paris, il défend l'idée de quartiers nés d'une composition plastique et volumétrique avec le paysage.

Eugène Beaudouin nommé directeur de la Haute École d'Architecture de Genève en 1942 est un autre acteur influent de ces années-là. Il défend, lui aussi, une approche urbanistique semblable à une composition paysagère et privilégie une scénographie qui prend en compte les qualités naturelles des sites tout en ouvrant les quartiers sur des vues. Des « plans articulés autour d'un jardin »¹.



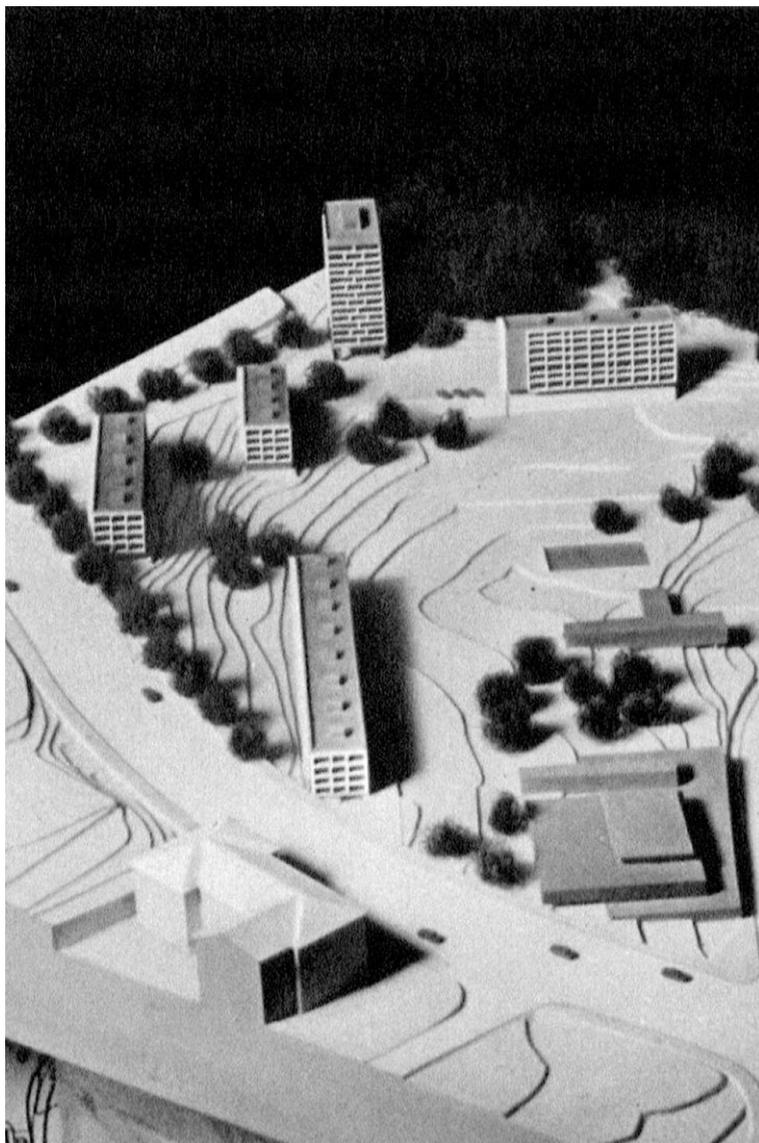
ÉQUILIBRE

Au mois d'avril 1961, Alin Décoppet et Léopold Veuve, tous deux membres de l'AAA, conçoivent le plan de quartier définitif de l'Ancien-Stand. Celui-ci s'écarte complètement du projet initialement mis à l'enquête, mais il est proche de celui proposé par Jean Tschumi. Celui-ci siège, à ce moment-là, à la Commission consultative cantonale d'urbanisme et son influence directe sur le projet présenté par les deux membres de l'AAA est indiscutable.

Cinq bâtiments sont strictement disposés orthogonalement et dans la périphérie de la parcelle afin d'en libérer le centre. Dans cet espace central libre, les architectes prévoient l'implantation des équipements collectifs: une école, des places de jeux, des terrains de sport, une maison des jeunes et une piscine. L'ensemble respecte les principes de composition diffusés par Jean Tschumi et Engène Beaudouin et chaque bâtiment est traité comme un volume aux dimensions propres. Une tour de 15 étages prend place au nord et les trois volumes à l'ouest sont des barres de cinq et six étages de longueur différente et orientées est-ouest. Finalement, le dernier volume à l'est vient longer la lisière de la forêt. Il comporte sept étages et est orienté nord-sud.

L'ensemble forme une composition paysagère, un équilibre entre des masses horizontales et verticales et les volumes sont disposés dans la pente de manière à dégager des vues sur la ville en contrebas. Avec ce plan, le quartier a trouvé l'image unitaire dont il a besoin pour être crédible en tant qu'unité de voisinage. Les immeubles à l'expression homogène sont rassemblés autour de l'espace collectif central qu'ils protègent, un parc.

La même année, le projet est approuvé par le Conseil communal. Le chantier début par la construction d'une première phase comprenant les trois bâtiments de la partie ouest dont la réalisation est confiée à l'AAA.



EXTÉRIEURS

H.B.S.

38

L'appellation HLM, «Habitations à Loyer Modéré» né officiellement en France en 1950, date à partir de laquelle elle remplace officiellement celle d'HBM, «Habitations à Bon Marché». À la suite de la Seconde Guerre mondiale, ce pays a connu une période de grande production pour répondre au besoin important de logements suite aux destructions et à l'arrêt total de la construction. En Suisse, le contexte est différent. La guerre n'a pas eu les mêmes conséquences et la situation des logements est généralement meilleure que dans les pays voisins.

Plusieurs jeunes architectes romands dont Alin Décoppet et Michel-Robert Weber, membre lui aussi de l'AAA, ont pris part à la reconstruction française. Ils ont notamment participé à l'élaboration de programmes de reconstruction par de grands ensembles. Ils sont sortis de ces expériences accompagnés d'un esprit critique à l'égard de ces opérations dont ils ont essayé de se démarquer. Ainsi, lorsqu'Alin Décoppet reçoit une journaliste dans son bureau pour discuter de l'Ancien-Stand en 1967, il la corrige tout de suite au sujet de l'appellation HLM. Il préfère l'éviter pour se démarquer de l'image négative qui l'accompagne et demande à ce que les immeubles soient nommés «Habitations à But Social».



310

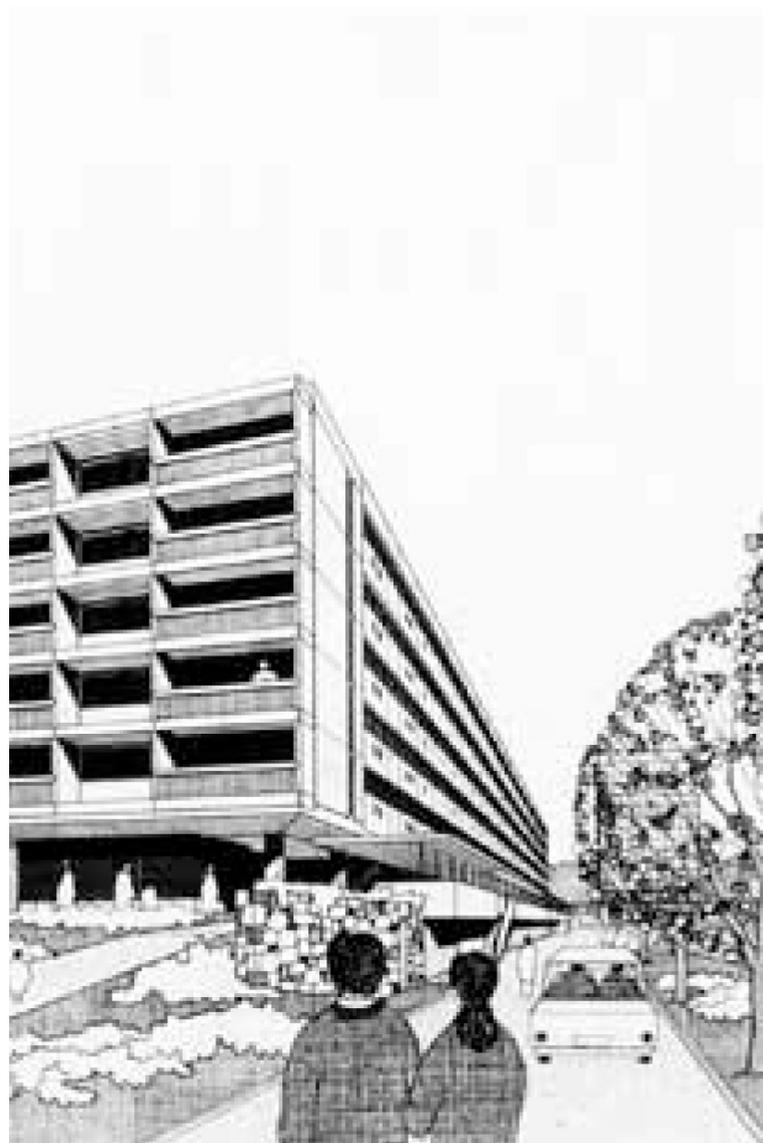
Au total, 310 appartements ont vu le jour avec la construction du quartier de l'Ancien-Stand, 172 dans la première phase avec les trois premiers immeubles et 138 lors de la deuxième phase du chantier. Le bâtiment le plus important est le premier à avoir été construit: la longue barre de 109 mètres qui se connecte à la route des Plaines-du-Loup et joue le rôle de porte d'entrée dans le quartier. Il comprend 80 appartements de 3, 4 et 5 pièces répartis sur cinq étages.

Les deux autres immeubles de la partie ouest comptent 51 et 41 appartements pour la même configuration de pièces. Finalement, la tour et le volume situé à l'est comprennent ensemble 138 logements avec la même répartition des types d'appartements. Au total, ce sont plus de mille personnes qui ont trouvé un foyer dans l'ensemble de l'Ancien-Stand.

40

Le quartier est aussi ce que l'on peut appeler une réalisation totale. Ce ne sont pas uniquement des logements qui sont construits, mais aussi tout un ensemble d'équipements collectifs. Même s'il est vrai qu'une certaine partie de ceux-ci n'ont finalement jamais été réalisés, le projet initial prévoyait une grande quantité de programmes: une école, des terrains de sport, une piscine, une maison de jeunes, une garderie, une banque, un bureau de poste, une salle communale, un café-restaurant et une galerie marchande. L'essentiel pour rendre autonome le fonctionnement du quartier.

L'échelle de l'intervention et la variété des équipements donnent à ce lieu un fonctionnement semblable à celui d'un village. C'était la condition nouvelle des unités de voisinages lausannoises: une ville dans la ville. Ce sentiment est renforcé par le travail sur la scénographie paysagère qui a été effectué lors de la conception du projet.



PARC

Le site de l'Ancien-Stand partage une caractéristique importante avec le paysage lausannois, il comprend un relief important. L'ensemble a été construit autour de la nature et les équipements collectifs se fondent dans celle-ci.

La nature n'est pas seulement une finalité, mais aussi un outil de travail. Elle a été mise en place de manière à former une barrière visuelle aux voisins directs. Ainsi, la prison, l'entrepôt de bus et la caserne militaire se font complètement oublier. Le rapport aux arbres est lui aussi très important. La forêt au nord et à l'est donne les limites du grand ensemble et un bosquet artificiel a été recréé à l'ouest pour couper le rapport visuel à la route des Plaines-du-Loup. Le sentiment qui perdure est celui d'une nature à la dimension monumentale, probablement pour qu'elle puisse se confronter à l'échelle des constructions du grand ensemble.

42

La composition du parc est un mélange des genres. Des chemins viennent parcourir la surface et donnent aux promenades un côté pittoresque qui contraste avec le caractère urbain des grandes constructions qui l'entoure. Les tracés qui sillonnent la pente ouvrent sur des points de vue. La scénographie est travaillée. Elle met les bâtiments en valeur et leur offre des vues sur les Alpes, le lac Léman et la ville en contrebas. En parallèle, c'est une composition formelle avec un tracé géométrique qui s'inscrit dans la pente. Il y a des axes et de la régularité. Ce parti esthétique rappelle les jardins à la française. Le promeneur croise à tour de rôle une fontaine centrale, puis une sculpture métallique de plusieurs mètres de hauteur avant de terminer sur une pataugeoire dont la forme suit les règles géométriques de la composition du parc.



HYGIÉNISME

Les constructions de l'Ancien-Stand sont aussi marquées par une autre caractéristique importante: celle des préceptes hygiénistes. Des valeurs qui apparaissent non seulement dans le thème du parc où les enfants grandissent et s'épanouissent en plein air, au contact de la nature, mais aussi dans l'orientation et le traitement des logements.

Un certain nombre des unités de voisinage lausannoises construites entre 1960 et 1970 sont orientées nord-sud afin d'épouser la topographie de la ville. Pour leur part, les barres de l'Ancien-Stand appliquent rigoureusement les valeurs hygiénistes et sont orientée est-ouest.

44

Les espaces de nuit se trouvent sur la façade est des barres et les ceux de jour ont été disposés sur le côté opposé. Les loggias qui s'utilisent plutôt en deuxième partie de journée viennent habiller le côté face au soleil couchant. Les architectes avaient comme première intention de couvrir aussi la façade est de loggias, mais ils ont dû se rendre à l'évidence et abandonner cette idée qui ne se justifiait pas d'un point de vue financier.

D'autre part, les architectes ont décidé de placer les cages d'escalier et les ascenseurs au centre des volumes. Leurs surfaces ont été réduites au minimum pour que les logements puissent profiter du maximum d'espace et le déplacement des circulations verticales au centre de bâtiments a permis de libérer les façades afin de maximiser l'éclairage des logements. Dans le même ordre d'idée, la limite visuelle entre les balcons et les intérieurs a été minimisée, afin que les loggias soient la continuité directe des espaces de vie. Air et lumière ont guidé la conception des logements.



ISOLEMENT

L'Ancien-Stand est fondamentalement isolé de par les caractéristiques topographiques du site et la scénographie paysagère dans laquelle le quartier s'insère et. Au nord, la forêt ferme l'ensemble, à l'est le relief important forme une barrière physique et à l'ouest le no man's land des terrains vagues et de la prison tourne le dos aux constructions. Il n'y a que par le sud et la route des Plaines-de-Loup que le quartier est connecté à la ville. Par ailleurs, les uniques routes qui entrent dans le quartier sont des impasses. Il n'est pas fait pour être traversé, il est la fin d'un système et provoque un sentiment d'isolement à ses habitants.

46

La barre principale, celle qui se trouve le plus au sud et qui joue le rôle de porte d'entrée dans le quartier contient une galerie marchande au niveau du rez-de-chaussée supérieur. Elle est la seule équipée de cette manière et, mise à part, quelques rares programmes éducatifs comme la garderie, elle est la seule barre qui présente une mixité dans les usages. Cette rue piétonne s'ouvre du côté est de la barre, à l'arrière des entrées des habitations. Comme le site s'inscrit dans une pente importante, elle est surélevée du niveau de la route et, de cette manière, elle tourne le dos à la ville. L'intention est claire: elle ne s'adresse qu'aux habitants de l'ensemble et, si aujourd'hui les commerçants peinent à faire tourner leur affaire, c'est probablement lié au caractère exclusif de celle-ci.

La principale route d'accès distribue l'étage inférieur de la rue piétonne. Elle donne sur ce qui est l'entrée de service de la barre: une sorte de parking où sont déposés les conteneurs entre les zones de livraison et les portes à battants métalliques d'accès aux caves. Le message qu'elle adresse aux visiteurs est contradictoire. Alors qu'elle est la porte d'entrée dans le quartier, elle les ignore et leur tourne le dos.



COLLECTIVITÉ

Les interventions à grande échelle comme celle des unités de voisinages lausannoises s'accompagnent d'un aspect collectif très important. Dès l'arrivée des premiers habitants, un esprit communautaire s'était mis en place. Les enfants passaient leur temps libre à l'extérieur, ils côtoyaient ensemble l'école du quartier et les mères de famille se retrouvaient sur les places de jeu pour échanger. Une des habitantes résidant le quartier depuis le premier jour m'a raconté les après-midis d'été passés à l'extérieur durant lesquels ses enfants jouaient au ballon pendant qu'elle retrouvait ses amies pour tricoter et discuter jusqu'en soirée. L'esprit communautaire faisait partie de l'expérience de vivre à l'Ancien-Stand.

48

Ce phénomène est aisément explicable. Les familles vivaient dans logements similaires et elles partageaient les mêmes espaces collectifs. La composition de l'ensemble favorisait aussi beaucoup l'esprit communautaire: les équipements collectifs du quartier se trouvaient au centre des habitations dans une configuration semi-publique qui les rendaient facilement appropriables. Finalement, lors de la première vague d'attribution des logements, ceux-ci étaient uniquement réservés aux travailleurs de certaines entreprises publiques. Tous ces paramètres ont contribué à mettre en place une collectivité.

Avec le temps, le sentiment de collectivité s'est quelque peu perdu et certains équipements collectifs du quartier sont négligés aujourd'hui. Au rez-de-chaussée de la barre principale se trouve une salle de jeu entièrement vitrée. Elle faisait partie des équipements collectifs disponibles pour les enfants du quartier et était appréciée des habitants. Aujourd'hui, le local est condamné, car il est devenu trop compliqué et coûteux à entretenir. Il reflète la perte du caractère communautaire de l'Ancien-Stand.



CELLULE

JOIES ESSENTIELLES

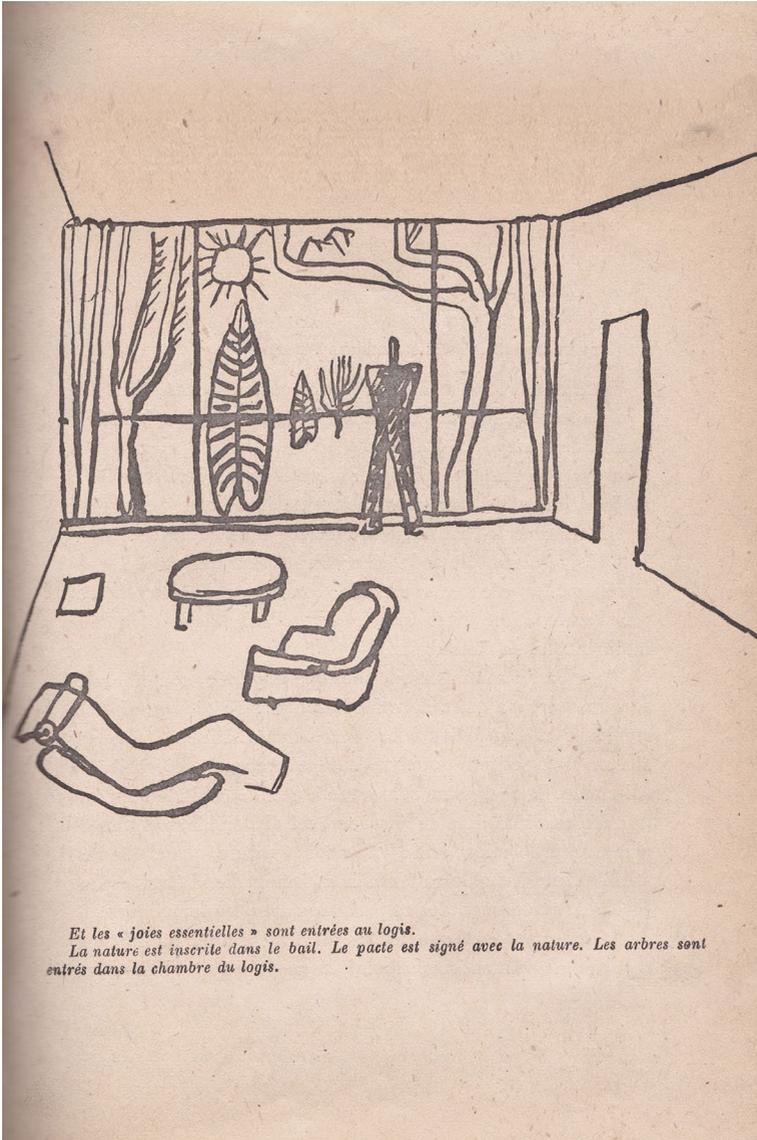
Parmi son importante production architecturale, Le Corbusier a consacré une bonne partie de sa vie à imaginer des solutions de logements sociaux, de ses premières propositions de maisons ouvrières aux Unités d'habitation.

En 1935, l'architecte publie *La ville radieuse*. L'ouvrage est un manifeste pour une nouvelle forme de ville en adéquation avec les besoins des hommes. Il milite contre les logements insalubres, la rue-corridor traditionnelle, les immeubles à cours et les cités jardins. Il cherche à retrouver, par ses propositions, *des valeurs humaines profondes* ² qu'il nomme *joies essentielles*. «*Les joies essentielles qui sont celles du soleil, de la verdure et de l'espace, touchent au plus profond de l'être physiologique et de l'être psychologique. Elles nous remettent en harmonie avec notre profond destin naturel* ³.

52

À la fin de son manifeste pour la ville radieuse, Le Corbusier explique la source de ses réflexions: la cellule. Elle est l'origine de cette nouvelle forme d'urbanisme machiniste, l'unité de base qui permet de composer les ensembles, puis les villes. Les joies essentielles sont fondamentales pour La cellule minimale et optimisée parce qu'elles permettent une projection sur l'extérieur. *La leçon, c'est l'extension du « dedans » vers le « dehors ». C'est l'économie de la cellule et l'ampleur des dégagements. C'est la participation des éléments fondamentaux : soleil, ciel et verdure* ⁵.

L'opération de l'Ancien-Stand a lieu au début des années 1960, soit 25 ans plus tard. Pourtant, La composition paysagère du quartier, ainsi que la place fondamentale de la nature dans le travail sur le parc au cœur de l'ensemble résonne avec le discours de Le Corbusier. L'unité de voisinage lausannoise est inondée de verdure, d'espace et de soleil.



*Et les « joies essentielles » sont entrées au logis.
La nature est inscrite dans le bail. Le pacte est signé avec la nature. Les arbres sont
entrés dans la chambre du logis.*

PAQUEBOT ET MONASTÈRE

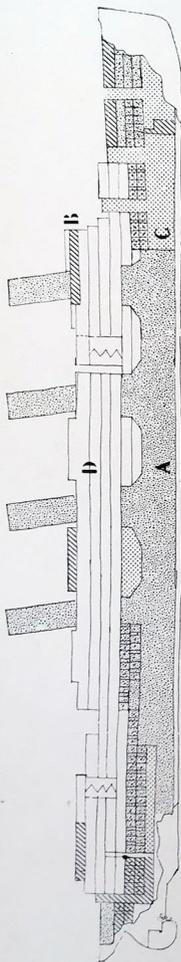
Parmi les modèles organisationnels de Le Corbusier les plus marquants, il y a le paquebot de luxe, le phalanstère et le monastère. Ils partagent tous une caractéristique importante, celle de l'équilibre entre l'individu et la collectivité. Pour qu'une organisation collective fonctionne, il faut que l'Homme avec son rythme propre trouve sa place dans la communauté.

Dans le paquebot de luxe ce qui lui plaît c'est la reproduction du fonctionnement de la ville idéale, autonome et autosuffisante. Tout le monde travaille pour aller dans la même direction et chacun garde son individualité. C'est la démonstration d'une organisation sociale rationnelle dans laquelle chacun à sa place. Collectivité et individualité se côtoient harmonieusement.

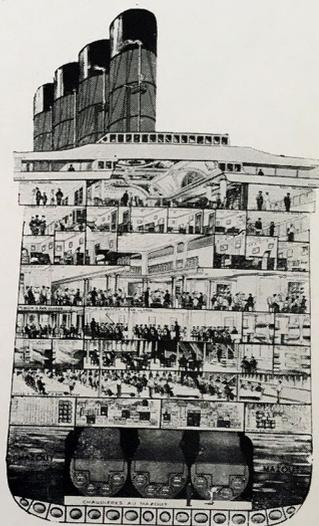
54

Avant même les premières mentions du paquebot dans ses écrits, Le Corbusier fait la rencontre d'un modèle formellement différent, mais fondamentalement similaire. En 1907, il fait la visite d'un complexe religieux en Italie : la chartreuse d'Ema à Galluzzo. Il sort de cette visite fasciné par le modèle spatial en forme de L et l'organisation du monastère. Le rapport étroit qui lie les chambres des moines avec les espaces collectifs devient une grande inspiration pour lui. Tout comme dans le paquebot, le rythme de chacun est respecté, les moines sont des êtres humains indépendants, mais ils forment une collectivité lorsqu'ils sont rassemblés.

Après la visite du complexe religieux, l'architecte annonce avoir trouvé la solution à la maison ouvrière et le modèle de la chartreuse devient une source d'inspiration importante pour sa production architecturale.



Coupe longitudinale d'un paquebot ; Dans cette ville flottante où tout devrait être confusion et désordre, tout, au contraire, fonctionne dans une discipline étonnante. Les quatre services (A, mécaniciens ; B, marins ; C, ravitaillement ; D, Hôtellerie) sont logés clairement. Pourquoi la maison de ville renoncerait-elle à nous donner le confort du navire ?



Telle est la coupe d'une maison
« sur l'eau » .

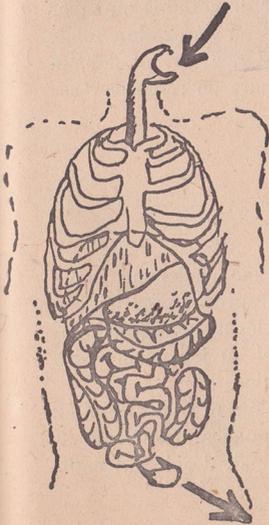
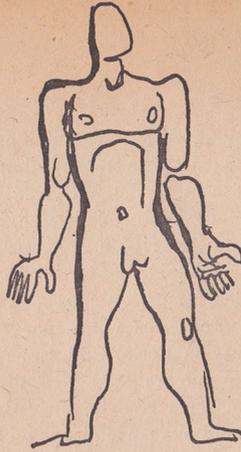
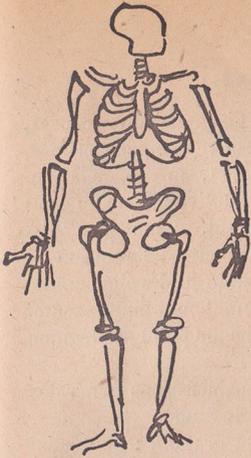
CELLULE

La cellule c'est tout d'abord la métaphore compositionnelle, dans le sens de l'élément fondamental à une structure à plus large échelle. Dans *Urbanisme*, Le Corbusier écrit: *un ensemble est fait d'infiniment petites parties qui sont parfaites, qui sont elles-mêmes un ensemble, un système réduit à l'essentiel. La cellule conditionne l'ensemble ; la cellule doit être un système pur. L'ensemble ne vit que par la cellule. La cellule prend son efficacité du fait qu'elle est admissible dans l'ensemble*⁶.

56

La cellule c'est aussi la métaphore biologique, celle du logis qui est pensé pour remplir des fonctions vitales. Les fonctions biologiques humaines sont les seules références à l'élaboration des logements. Orientations, surfaces, proportions, séquences sont toutes définies uniquement dans le but de satisfaire les besoins de l'Homme. Puisque les pièces des logements doivent être orientés est-ouest, c'est toutes les Unités d'habitation qui doivent s'orienter de cette manière, peu importe la nature et la topographie du terrain. C'est la lumière qui détermine la profondeur des pièces, il faut que les rayons solaires puissent en atteindre le fond. *L'habitation est un phénomène éminemment biologique*⁷. *Seules importent donc les fonctions biologiques du logis*⁸.

La nécessité de loger le plus grand nombre impose de s'intéresser à la production industrielle de logements et Le Corbusier est tout d'abord opposé à cela. Bien qu'il reconnaisse les multiples progrès apportés par l'industrialisation, la situation du logement est différente. *Il ne saurait être question de faire [...] de la maison en série. Rien n'est série dans la nature, rien non plus dans les raisons ni dans les façons de vivre des hommes*⁹. Pour concilier l'industrialisation et la cellule biologique, il met au point le *Modulor*: un système de mesure basé sur les dimensions humaines. Avec le *Modulor*, Le Corbusier fait la démonstration que la production industrielle peut s'installer dans le discours du logement collectif.



La nature, leçon permanente.

Architecture, urbanisme, détermination des fonctions, classement des fonctions, hiérarchie.

L'architecture, l'urbanisme = biologie impeccable.

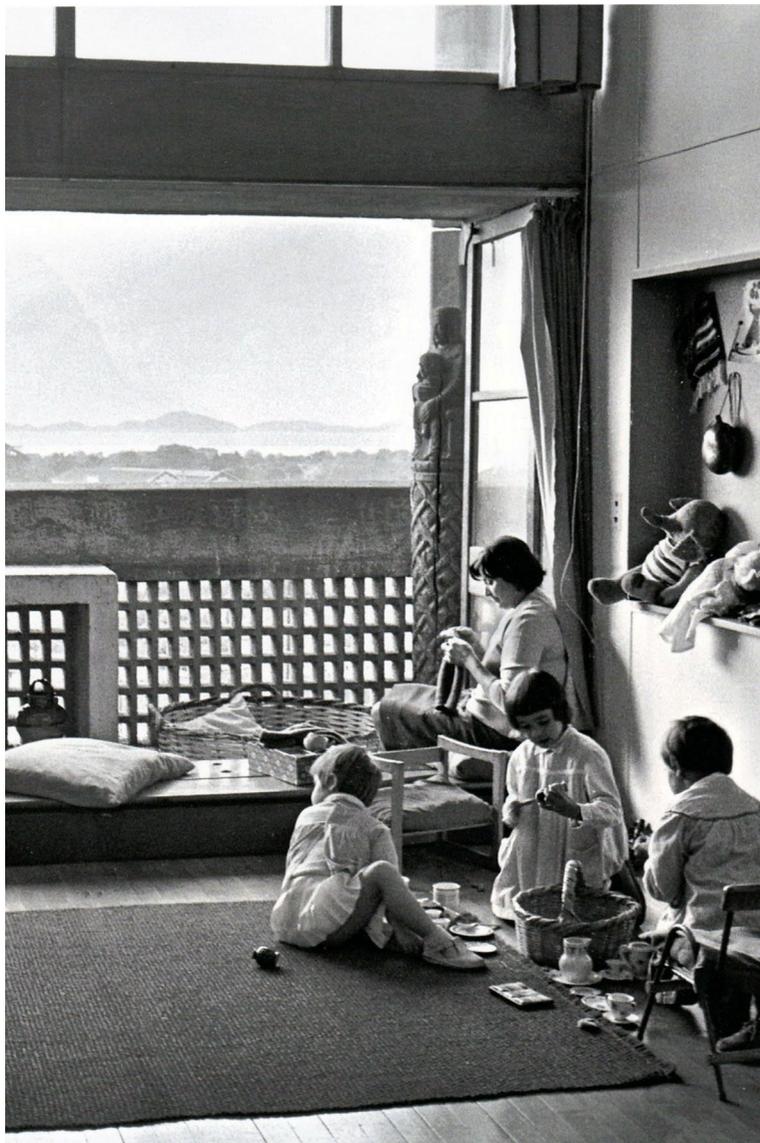
*Harmonie finale, couronnant une œuvre complexe, une ordonnance parfaite.
« Jeu savant, correct et magnifique des formes sous la lumière ».*

UNITÉ

En 1952, est inaugurée la Cité radieuse de Marseille. Le bâtiment est un prototype de logements collectifs dans laquelle apparaissent les principes des Unités d'habitation développés dans *La maison des hommes*. La Cité radieuse est une structure en béton armé surélevée du sol par d'épais pilotis. La structure est conçue comme un bouteiller prêt à recevoir les 337 cellules des logis. Fidèle à ses recherches sur l'équilibre de l'individu et la collectivité, l'architecte met en place des dispositifs à différentes échelles de privacité: rues intérieures, équipements collectifs en toiture, magasins, hôtel et bien d'autres. *L'Unité d'habitation crée un phénomène social productif dans lequel l'individuel et le collectif s'équilibrent dans une juste répartition des fonctions de la vie quotidienne*¹⁰.

58 La cellule type se développe sur deux étages mesurant 3,66 par 24 mètres. Sur l'un des côtés se trouvent les espaces de nuit. De l'autre, le séjour se déploie sur une double hauteur qui permet de mettre en relation les deux étages du logement. Cet espace se prolonge à l'extérieur avec une loggia en béton préfabriqué ouverte sur le paysage. La générosité de la double hauteur est rendue possible grâce aux surfaces que l'architecte récupère des espaces techniques minimisés. Le Modulor est omniprésent dans la cellule ainsi que dans le reste de l'Unité.

Indéniablement, il y a des similarités entre les typologies des cellules de la Cité radieuse et celles de l'Ancien-Stand. Les plus flagrantes sont probablement l'organisation rationnelle des espaces jour/nuit et le fonctionnement linéaire qui se termine sur une loggia lumineuse avec le ciel, l'espace et la verdure. Par contre, l'élaboration des cellules différencie fondamentalement sur un point: alors que le Modulor, et donc l'Homme, a dimensionné les cellules corbuséennes, c'est l'industrie et les possibilités techniques de la préfabrication qui ont fixé celles de l'Ancien-Stand.



CHANTIER

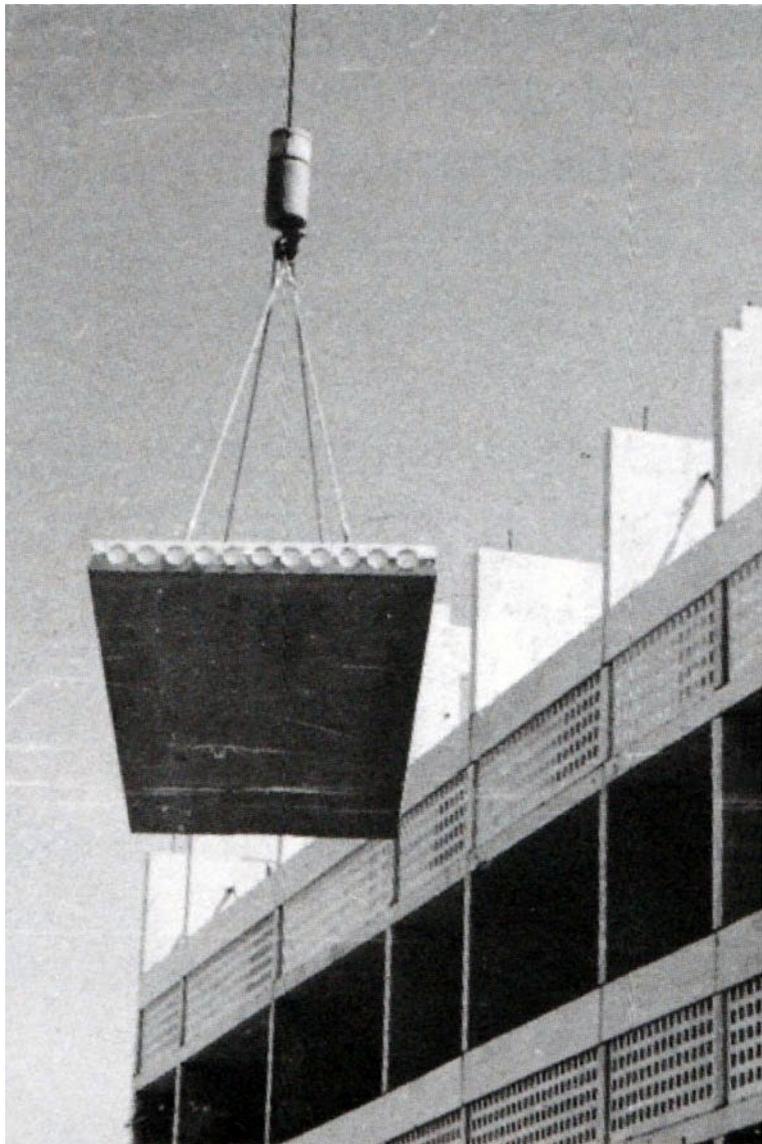
ÉVIDENCE

Avec l'arrivée à la fin des années 1950 sur le territoire vaudois d'usines de béton préfabriqué comme Igéco S.A. qui exploite le système breveté des Danois Larsen & Nilsen, la préfabrication va prendre une ampleur nouvelle. Rapidement, une concurrence s'installe entre plusieurs acteurs de la branche. Induni & Cie, Ed. Cuénod S.A. et Constructions Balency S.A. se partagent le marché. En 1963, les quatre usines réunies ont une capacité de production de 2'000 logements par année.

Pour Alin Décoppet, la préfabrication est une évidence. Cette nouvelle technique industrielle de la construction est la solution qui permettra de résoudre le problème de la crise du logement. Tout d'abord, la rapidité de construction doit permettre de réaliser un grand nombre de logements dans une période courte. Ensuite, la mise en série des pièces préfabriquées ainsi que le temps de chantier raccourcis sont des facteurs qui permettent de réduire les coûts.

62

Toutefois, la préfabrication ne s'enracinera jamais réellement en Suisse. D'un côté, un certain lobbying présent craint que les pratiques traditionnelles et artisanales ancrées dans le secteur de la construction ne soient bousculées. D'autre part, il subsiste le doute qu'un système d'une telle ampleur puisse s'imposer en Suisse. Le pays est trop petit et le nombre de constructions ainsi que l'ampleur de celles-ci sont jugés trop faibles pour que la préfabrication à grande échelle puisse être rentable. Finalement, un dernier doute apparaît. Des voix s'élèvent expliquant que les entrepreneurs et les architectes ne sont alors pas suffisamment formés à travailler avec un tel système.



IPLM

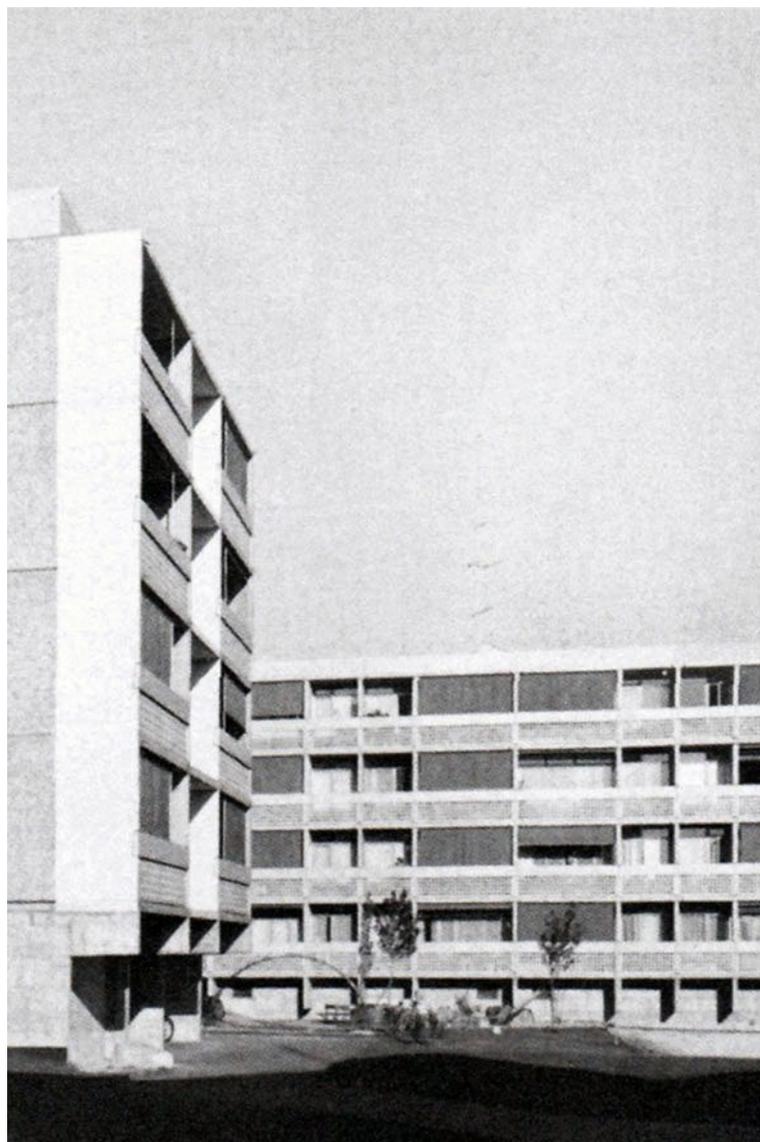
À partir de 1956, des membres de l'AAA entament des recherches sur des techniques de mise en série des éléments de la construction du logements collectifs. Les IPLM *Immeubles Préfabriqué à Loyers Modérés hautement rationalisés* et les IPAE *Immeubles Préfabriqués d'Appartements Évolutifs* résultent de ces investigations. Les recherches ne s'intéressent pas uniquement à rationaliser la fabrication industrielle d'éléments de la construction, mais surtout à la mise au point de typologies basées sur les modules préfabriqués.

64

Les immeubles de type IPLM sont composés d'appartements entièrement préfabriqués, dalles comprises reposant sur une base construite en béton traditionnel. La partie préfabriquée est rationalisée au maximum. Elle est se compose de murs refends porteurs perpendiculaires à la longueur de l'immeuble qui sépare les appartements entre eux. Ceux-ci occupent l'espace entre deux refends et sont traversants.

En 1959, l'AAA réalise à Fribourg son premier prototype d'IPLM. Il s'agit du premier immeuble entièrement préfabriqué en Suisse. Il contient 64 appartements et l'AAA conçoit l'ensemble des paramètres de la construction, y compris les dessins des moules ou les calculs statiques. Après cela, un second prototype est réalisé à Renens, puis vient la réalisation de l'Ancien-Stand à partir de 1963.

Une demi-douzaine d'autres expériences suivront après celle de Lausanne avec, à chaque fois, des améliorations. Les architectes ont, au fil des prototypes, changé l'orientation des appartements, construit en béton traditionnel ou encore apporté des modifications aux typologies des logements sans que les recherches ne s'achèvent sur un modèle définitif. Dans une note personnelle retrouvée de ses archives, Alin Décoppet conclut: « *Les avantages de ce type de bâtiments s'accompagnent toutefois d'un inconvénient: la rigidité d'utilisation du plan imposé par le système* ».



EXPO' 64

Le 30 avril 1964 est inaugurée l'exposition nationale Expo'64 à Lausanne. Cette manifestation est dirigée par l'architecte tessinois Alberto Camenzind, alors président de la Fédération Suisse des Architectes. Durant 6 mois, la manifestation accueille plus de 11 millions de visiteurs et est considérée comme une franche réussite. Richard Neutra explique qu'il trouve la manifestation meilleure que l'Exposition universelle de New York qui se déroule la même année¹¹ et le sociologue Charles S. Ascher dépeint une foire faite avec goût et intelligence¹².

66

La manifestation à fort caractère expérimental est placée sous le thème du multicellulaire par Alberto Camenzind. Ce principe dans lequel chaque cellule remplit sa fonction pour faire vivre un organisme unique¹³ est en vogue ces années-là. Notamment chez Le Corbusier et ses recherches sur la cellule habitée ou dans les débats sur la préfabrication modulaire des logements. L'Expo'64 lui permettra d'avoir des retombées notables sur la production des logements suisses romands.

Avec cette exposition, Lausanne est placée sur le devant de la scène. La manifestation qui se déroule sur les rives du lac Léman a des répercussions sur l'ensemble du territoire de la commune. Jean Tschumi est mandaté pour restructurer l'ensemble du quartier de Beaulieu et de la Pontaise et la première autoroute suisse qui relie Lausanne à Genève est construite en marge de la foire. Lausanne devient pendant quelques mois un laboratoire à ciel ouvert des questions urbaines. Le quartier de l'Ancien-Stand est le parfait représentant du nouvel urbanisme des unités de voisinage lausannoises et ce n'est certainement pas un hasard si le chantier du premier immeuble se termine le 19 mars 1964, soit 40 jours avant l'inauguration de l'exposition.

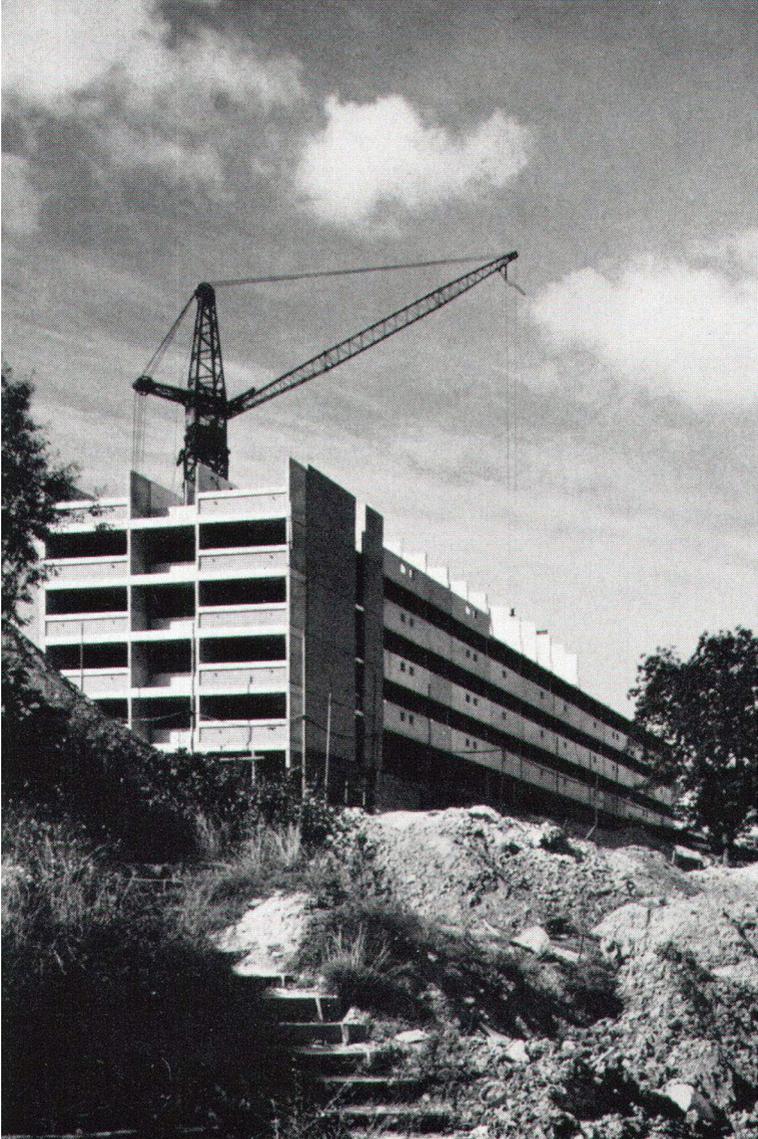


EXPÉRIENCE

La construction de l'Ancien-Stand est une expérience d'envergure sur plusieurs plans. Tout d'abord, il est l'un des représentants d'une nouvelle forme d'habitat, à la fois totale et autonome. Les unités de voisinages lausannoises en sont encore à leurs prémices et, mise à part le tout récent ensemble de Valmont (1955-62), elles n'existent pas encore sous forme construite. L'Ancien-Stand est donc l'occasion idéale de présenter au public ces nouvelles formes d'habitat collectif.

Avec le projet, les autorités lausannoises veulent tenter une première expérience de logements sociaux entièrement préfabriqués. Probablement encouragée par le contexte expérimental de l'Expo'64, la ville tient beaucoup à ce que Lausanne soit un exemple avant-gardiste en matière de préfabrication. C'est d'ailleurs ce désir de mener une telle expérience qui provoque le choix de mandater l'AAA pour conduire le chantier. Avec ses recherches sur les IPLM, ainsi que ses premières expériences à Fribourg et Renens, le collectif offre les garanties nécessaires pour pouvoir prendre en charge le projet.

Il s'agit de faire la démonstration qu'une construction de qualité peut être obtenue dans les prix du logement social. La préfabrication nécessite une rationalité extrême qui se répercute sur les logements qui sont traversants et strictement orientés est-ouest. Le béton lourd des refends porteurs offre une excellente isolation phonique entre les appartements et toutes les gaines techniques peuvent être incorporées dans les pièces en béton préfabriqué, afin de les rendre inaudibles. L'expérience réalisée à l'Ancien-Stand doit montrer que la préfabrication ne signifie pas logements bon marché et de moindre qualité.



PERFORMANCE

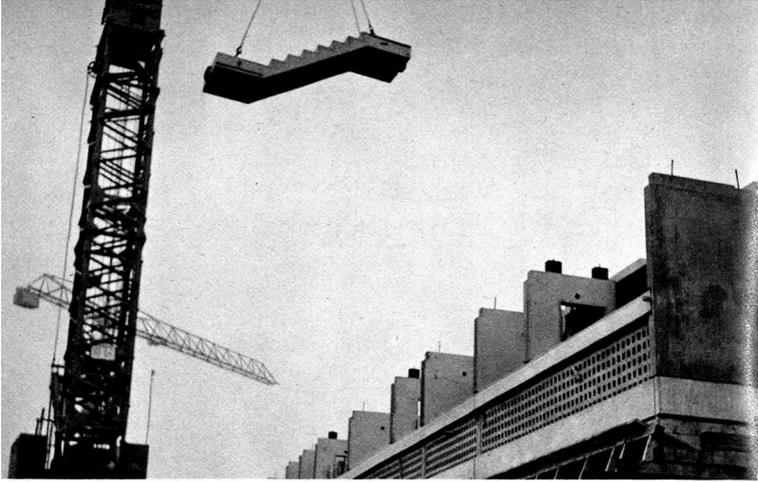
Le chantier des trois premiers immeubles de l'Ancien-Stand est le chantier des records. La construction de l'immeuble principal commence officiellement le 10 avril 1963 et les 80 appartements sont terminés le 1er octobre 1964, soit un total de moins de 18 mois de chantier. Le 1er juin 1965, les 172 appartements des trois premiers immeubles peuvent être habités.

70

Le montage des éléments préfabriqués débute, lui, le 28 novembre 1963 pour se terminer le 19 mars 1964. Cette courte période ne compte que 44 jours de travail effectif pour les ouvriers. Alors que l'hiver est une période compliquée pour les travaux de maçonnerie, le rythme du montage des pièces de béton se monte à 1,8 appartement par jours. Pour l'ensemble du chantier, la cadence s'élève à 1,25 logement par semaine.

La promesse faite par la préfabrication donc est tenue, elle offre une performance technique, économique et sociale. Un grand nombre de logements peuvent être construits dans un temps record, les coûts de construction sont réduits au minimum et les gains financiers peuvent être répercutés sur l'amélioration du confort des logements.

Toutefois, lorsque le bilan financier du projet est fait, il s'avère que le prix au mètre cube de la construction est similaire à celui d'immeubles bâtis à l'aide de béton traditionnel. Paradoxalement, la facture finale de l'opération ne justifie pas directement l'utilisation de béton préfabriqué pour la construction des trois premiers immeubles de l'Ancien-Stand.



71



ARCHITECTONIQUE

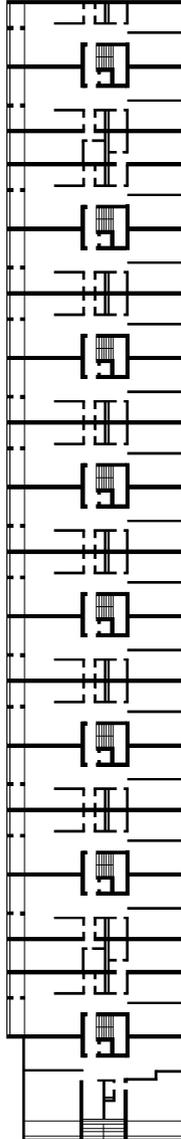
ARCHITECTONIQUE

Les trois immeubles sont identiques d'un point de vue constructif. Ils reposent sur une base en béton traditionnel de deux étages décomposée en deux parties: la partie inférieure est pleine et contient les locaux techniques ainsi que les caves, alors que la partie supérieure est un portique ouvert permettant d'évider visuellement le rez-de-chaussée. C'est de cette partie perméable que les accès aux logements se font et, dans le cas de la plus longue des barres, c'est à cet endroit qu'est placée la rue commerçante.

74

Pour faire le lien entre la base et les étages préfabriqués, une double dalle évidée en son centre est placée sur les piliers en béton armé du portique. De cette manière, les refends porteurs peuvent commencer à être posés sur un support plan, semblable à un plateau continu sur toute la longueur de la barre. Cette dalle permet de faire le lien entre la partie préfabriquée et la partie construite de manière traditionnelle. Comme les trames des deux systèmes ne correspondent pas parfaitement, des charges statiques importantes doivent être reprises, c'est pourquoi la dalle prend cette configuration haute et évidée. De plus, cette solution permet aussi le passage des éléments techniques des habitations tels que les canalisations ou la distribution sanitaire.

Aux étages, la trame de la construction préfabriquée est omniprésente. Elle donne le rythme de 5,67 mètres des murs refends. Les appartements viennent se placer dans les intervalles des murs porteurs et deviennent ainsi doublement orientés. Une sorte de vérité architectonique est présente. Les appartements sont cloisonnés à l'aide de maçonnerie légère. La hiérarchie entre le porteur et le porté est respectée. La limite entre le mou et le dur est exprimée.



VÉRITÉ ET CONTREVÉRITÉ

Le travail considérable sur le système constructif n'a pas été camouflé par les architectes, bien au contraire. Lors d'un entretien avec un journaliste local pour le Journal de la construction suisse romande, Alin Décoppet explique qu'ils ont cherché à exprimer de manière visible une certaine vérité constructive. Il était hors de question de peindre ou de couvrir le béton des façades. Au contraire, il est laissé brut et il va définir toute l'expression brute des différents volumes. Seule la couleur uniforme des toiles de store des loggias vient apporter une touche de polychromie qui contraste avec la neutralité apparente du béton.

76

À l'intérieur des logements, les intentions sont similaires. Les joints entre les plaques des dalles préfabriquées sont laissés apparents au plafond. Les équipements des appartements comme les armoires ou les meubles de cuisine ne sont pas directement encastrés dans le bâtiment. Ceci ne serait pas compatible avec le langage de la construction rationnelle et assemblée de la préfabrication.

Une caractéristique fondamentale s'oppose pourtant à la vérité constructive déclarée. Le système structurel des bâtiments libère complètement les façades, ce sont les murs refends transversaux qui portent l'ensemble de la construction. Les murs périphériques sont donc des murs-rideaux, mais rien ne laisse apparaître cela. Des pièces de béton préfabriqué sont posées en façade sur les deux côtés des bâtiments. À l'ouest il y a les loggias et, à l'opposé, les allèges prennent plus d'importance que les ouvertures. Alors que le système structurel offrait la possibilité d'évider les façades, celles-ci sont étonnamment pleines, donnant un sentiment de massivité aux bâtiments.



CONTRASTE

C'est le rythme de la structure porteuse préfabriquée qui donne l'expression des façades. Une grille de loggias recouvre l'ensemble du côté ouest du bâtiment et lui donne un caractère poreux. La façade est, pour sa part, est pleine et seule une série d'ouvertures horizontales vient animer ce côté du bâtiment. Contrairement à son opposé, cette façade ne laisse rien paraître du langage de la trame constructive utilisée. Elle laisse même l'observateur dans le doute quant à savoir si elle est portée ou porteuse.

78

Le contraste important entre le traitement expressif des deux façades opposées entraîne une contradiction. Ce paradoxe déjà abordé plus tôt concerne la manière dont les bâtiments s'adressent aux alentours directs et à la ville. La façade du côté est est moins riche dans son traitement que son opposé qui contient les loggias. Elle se résume à de simples ouvertures horizontales parfaitement similaires les unes aux autres. Dans le cas de la barre principale, le rez-de-chaussée de cette façade est entièrement dédié à la technique. Les conteneurs et les palettes côtoient les portes métalliques des ateliers. Par conséquent, elle ne laisse pas de doute quant à sa place dans la hiérarchie, elle est l'arrière du bâtiment. Pourtant, ce côté du bâtiment est celui qui donne sur la route d'accès. Il est le premier contact que les visiteurs ont avec le quartier, celui qui leur souhaite une bienvenue.

Dans le cas des autres bâtiments de l'ensemble, une contradiction semblable existe. Ils sont implantés sur le côté ouest du site et leurs espaces de jour sont orientés à l'est. Par conséquent, les façades principales donnent sur l'extérieur du quartier. Ainsi, ces immeubles tournent le dos au centre de l'ensemble. Le concept d'un ensemble composé autour d'un parc se perd avec ce phénomène.



GRILLE

Le déséquilibre du marché de la construction dans la période qui a suivi la guerre et la vocation sociale du projet n'ont pas permis l'utilisation de matériaux sophistiqués. En plus du désir de vérité constructive, le béton s'est donc imposé sur les extérieurs pour des raisons économiques.

Les façades des barres manifestent une expression abstraite. Ceci s'explique par l'introduction d'une grille pour leur composition. Cette grille est issue de la trame constructive parfaitement régulière de la préfabrication. Sur les façades principales, les loggias s'avancent du plan des fenêtres et les ombres qu'elles créent apportent un peu de profondeur et de porosité à la rigidité de la grille. Sur les façades arrière, la grille définit les hauteurs des allèges et donc, par conséquent, les dimensions des bandeaux des fenêtres.

80

Avec les années, les bétons extérieurs les plus exposés, notamment ceux des loggias, ont souffert de carbonatation. Le problème est devenu si important qu'il représentait un danger pour les habitants qui risquaient de se faire assommer par des morceaux de béton tombés des parapets. En 1999, parmi les deux gérances qui administrent l'ensemble, l'une d'elles a fait remplir les faces des parapets par des panneaux de bois afin de réduire le risque d'accident. Cette opération a eu des conséquences importantes sur le caractère des façades. Aujourd'hui, les loggias n'ont plus le même langage que lors de leur construction. Désormais, elles sont quasiment davantage pleines que vides ce qui leur fait perdre leur caractère poreux. D'autre part, la matérialité des panneaux de bois se démarque facilement du béton brut et l'alignement de ces panneaux dessine une horizontalité nouvelle sur les façades principales. Celle-ci prend le dessus sur la composition en grille d'origine et elle renforce l'horizontalité des barres. Pour ces points de vue là, l'opération effectuée en 1999 dénature les bâtiments.



AVEUX

Parmi les documents retrouvés dans les archives personnelles d'Alin Décoppet aux Archives de la construction moderne de l'EPFL à Lausanne, il y a un rapport de quelques pages qui porte l'en-tête «Un avis personnel». Dans ce document daté du 10 février 1976, soit quelques mois après la dissolution du collectif de l'AAA, l'architecte porte un regard rétrospectif sur ses recherches sur le logement social.

Dans un premier temps, Alin Décoppet explique son intérêt pour le composant primaire de l'habitat collectif, la cellule. Il explique que le logement doit «répondre en priorité aux besoins élémentaires de l'homme qui y passe entre le tiers et la moitié de son temps: se reposer, "recharger ses batteries", vivre et s'épanouir». À cela, il ajoute quelques mots à propos de son intuition sur la question de l'habitat social. Pour lui, celui-ci passe par une solution industrielle: «Il faut savoir rationaliser les moyens, sans cesse imaginer des systèmes, progresser sans devenir irréaliste, sortir de l'ornière sans quitter la route».

82

Ce document révèle aussi une évolution dans les réflexions d'Alin Décoppet. L'architecte montre un intérêt grandissant pour l'adaptabilité des typologies de logements. «La base conceptuelle du plan du logement est presque identique dans chaque cas. L'accommodement individuel et l'appropriation personnelle y sont quasi impossibles». À ce sujet, il tire une conclusion sur l'expérience préfabriquée de l'Ancien-Stand: «Les avantages de ce type de bâtiments s'accompagnent toutefois d'un inconvénient: la rigidité d'utilisation du plan imposé par le système».

Un autre point intéressant qui ressort de ce document est la question de la durabilité. L'architecte donne même pour titre au rapport «Les logements d'aujourd'hui seront-ils encore habitables demain?». Une grande partie du document est dédiée à établir les caractéristiques d'un logement social durable et il finit par conclure qu'elle se mesure à sa capacité à s'adapter aux changements dans les usages, à sa capacité à se montrer flexible.

Un avis personnel
A. Décoppet

LES LOGEMENTS D'AUJOURD'HUI SERONT-ILS ENCORE HABITABLES DEMAIN ?

Certains thèmes privilégiés restent la source principale des discussions de bistrot comme des discours électoraux : l'inflation, la pollution, le gaspillage. Le logement est de ceux-là. Ou plus exactement ce qu'il est convenu d'appeler "le problème du logement".

Sujet de prédilection des politiciens bien intentionnés comme des démagogues, il alimente avec la même constance les conversations du coiffeur ou de la concierge. Bref, du plus humble au plus haut placé, des "responsables" aux "victimes", tout le monde en parle. Déclarations, récriminations, protestations, propositions: c'est à croire que, sans exception, nous sommes tous mal logés. Heureusement, il n'en est rien: ce n'est en réalité le lot "exclusif" que d'une partie d'entre nous.

Parce que la "chez-soi", auquel chacun aspire, n'est bien trop souvent qu'un "chez-les-autres".

Un "chez-non-voisin" pour le tisseur ou les odeurs, un "chez-non-proprétaire" pour le loyer, un "chez-non-régisseur" ou "chez-na-concierge" pour les gentilles tracasseries quotidiennes.

À qui la faute ? Au sociologue (idéaliste) qui ne peut s'exprimer qu'en termes d'analyse et de besoins ? Au bailleur de fonds qui ne peut oublier son souci de rendement ? À l'utilisateur lui-même (partagé entre des aspirations confuses: voiture, ski, voyages, et des possibilités financières toujours inadéquates) qui ne connaît pas ses propres nécessités pratiques ou ne les exprime qu'en termes d'utopie ?

À moins, finalement, que toute la responsabilité n'en incombe à l'architecte

Ce généraliste, conciliateur de l'inconciliable, ce sans-zoéhrine professionnel, traduit dans la matière, le temps et l'espace, les besoins de l'habitant, les nécessités techniques et les contraintes financières. Ne recherche-t-il pas l'impossible ?

RESPONSABILITE DE L'ARCHITECTE

Comment l'architecte entreprend-il l'étude d'un logement ? Comme tout le monde, mais surtout parce que cela constitue l'un des aspects les plus complexes (et par conséquent les plus passionnants) de notre profession, nous nous sommes occupés de logement. Sans méthode particulière, mais avec l'intention de les construire pour des gens heureux.

Depuis tantôt vingt ans, nous avons accumulé sur ce sujet les expériences, les recherches pratiques, les réflexions. Nous avons collaboré à la construction de quelque 800 appartements, dont 300 entièrement préfabriqués, (ce qui est peu en comparaison des architectes de certains pays), mais 800 logements correspondant à plusieurs types de plans différents; c'est-à-dire à des principes d'habitabilité différents. Chaque expérience nous a conduit à des progrès, à de lentes améliorations dans la conception (comme dans la réalisation).

Que peut-on affirmer ? En matière de logement, la démarche intellectuelle unique, l'analyse théorique doivent céder le pas très vite à la recherche pratique. L'académisme doit s'effacer devant le pragmatisme, cette composante si souvent bafouée hier mais essentielle d'une véritable recherche.

"Pratique", ou faire, en soi est simple: le difficile, c'est de penser en même temps, de s'accorder le temps de la réflexion, de s'en pénétrer, puis d'appliquer. Eh puis, il faut construire, ce qui est difficile quand on est jeune architecte. Et sans cesse recommencer.

C'est ici que le traitement de cas individuels - villas, fermes transformées - peut servir à l'élaboration du logement pour le plus grand nombre. C'est, en somme, un banc d'essai pour l'étude du comportement individuel et tribal du groupe. Occupés à loger des familles de dimensions et de caractères variables, on peut alors longuement s'entrettenir avec le maître de l'ouvrage, avec son entourage, avec sa famille. De semblables approches, naissent des constructions immédiatement adaptées aux habitudes, aux pratiques et aux aspirations des utilisateurs directs, connus. Reste à généraliser le résultat obtenu, c'est ici qu'une perception sensible du monde est nécessaire (qui fait le métier de l'architecte, comme celui du médecin).

Ainsi, partant des constatations effectuées dans diverses cellules familiales connues - cellule qui reste, quoi que l'on en dise, le milieu zoologique normal de l'être humain - il faut transposer à de plus grands ensembles, des habitations destinées à des utilisateurs relativement inconnus, de plus en plus inconnus.

C'est ainsi que la notion de propriété (individuelle) cède le pas à celle de valeur d'usage, en fait très proche, symboliquement et pratiquement. Notion qui se rapporte immédiatement à la qualité de la vie, dont on parle tant aujourd'hui. Il est évident qu'aujourd'hui, l'homme (européen) tend à passer des soucis du niveau de vie à l'examen de son genre de vie (...)

Qu'est-ce que la qualité de la vie ? On a peut-être trop confondu avec le bonheur quantitatif, avec la réussite matérielle exclusive. Il ne semble devoir parler ici d'une notion de "productivité de la vie", qui met en rapport les moyens matériels et le résultat qualitatif obtenu. On en est donc "réduit" à parler de bonheur ! Si celui-ci n'est qu'une lente sécrétion personnelle, il n'en est pas moins régi, conditionné par l'entourage, le cadre de vie - qui doit lui être favorable, - donc du logement (...)

FLEXIBILITÉ

En dehors des expériences sur la forme urbaine et sur le système constructif, le projet de l'Ancien-Stand est aussi l'occasion pour les membres de l'AAA de mettre en pratique leurs recherches sur un modèle universel d'habitat social. Celles-ci se déroulaient dans le cadre des IPLM et devaient permettre d'apporter des propositions de typologies découlant directement du système constructif préfabriqué mis en place.

Dans son rapport du 10 février 1976, Alin Décoppet relève que « les espaces sont généralement prévus pour une fonction seulement et sont difficilement utilisables pour tout autre but ». Bien que ce diagnostic soit établi 10 années après la construction de l'Ancien-Stand, il témoigne de préoccupations qui accompagnaient déjà l'architecte au début de ses recherches sur les IPLM. En 1964, L'Ancien-Stand présente des caractéristiques qui sont avant-gardistes sur ce point.

84

Dans la disposition des pièces de jour, il y a tout un travail qui a été effectué sur la relation entre la cuisine et le séjour. La cuisine est divisée en deux parties distinctes. La première est aménagée et sert à la préparation des repas. La seconde est prévue pour l'installation d'une table et la prise des repas en famille. Cette partie de la cuisine est mise en relation avec le séjour par un système de cloison coulissante en bois que les usagers peuvent ouvrir et fermer suivant leur envie. De cette manière, la table qui sert à prendre les repas peut avoir d'autres fonctions imaginables au cours de la journée.

Tout ce travail effectué sur la relation étroite entre la cuisine et le séjour reflète les réflexions encore nouvelles d'Alin Décoppet sur l'adaptabilité des typologies. Ce sont les prémices encore timides de la flexibilité des espaces souhaitée par l'architecte dans la recherche d'un modèle de logement social universel et durable.



PROTOTYPES

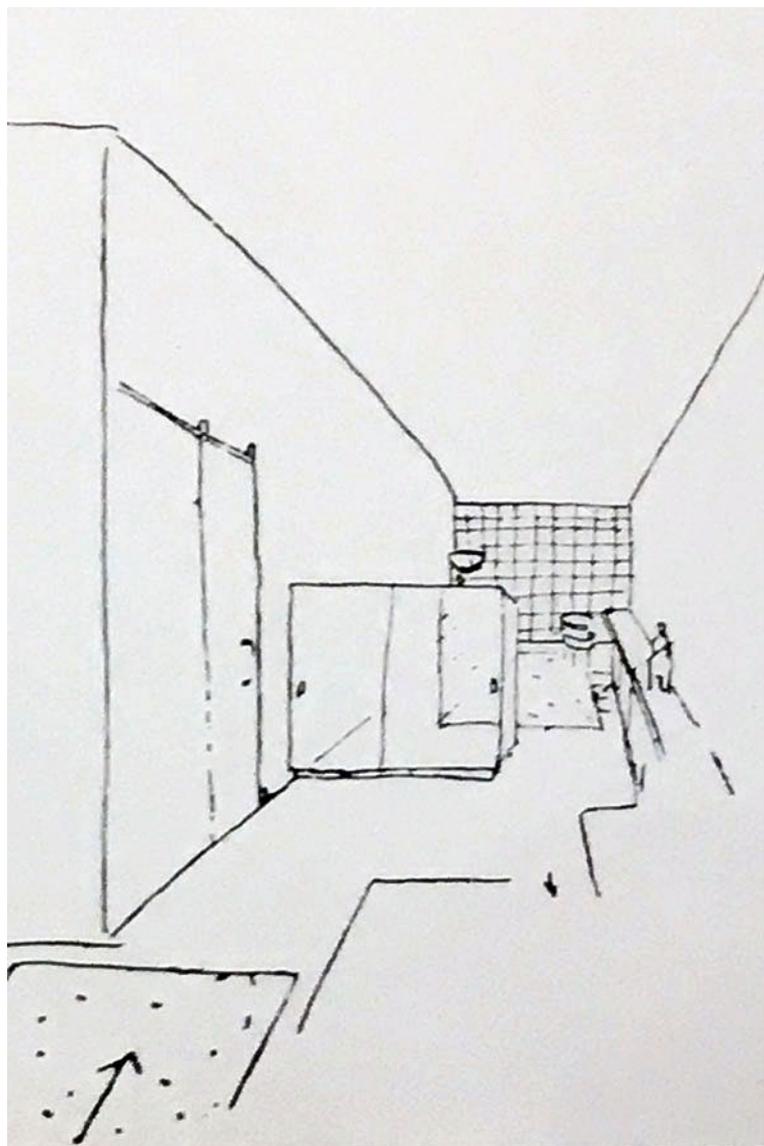
MINIMUM VITAL

Dans la conclusion de sa note du 10 février 1976, Alin Décoppet cite un sociologue français: *Toute l'histoire du logement dans l'architecture moderne n'est rien d'autre que l'histoire de la réduction au minimum d'espace*¹⁴. Il est vrai que l'architecture moderne de l'entre-deux-guerres s'intéresse à la recherche de la surface minimale pour le logis. Le *Congrès International d'Architecture Moderne* de Frankfurt en 1929 sera d'ailleurs placé sous le thème *Le logement du minimum vital*.

Le constat effectué est le suivant: pour pouvoir loger le plus grand nombre, il faut s'intéresser à la question des espaces minimaux. La construction coûte cher et pour qu'elle soit accessible à tous, il faut réduire les volumes à bâtir. Dans le cadre du C.I.A.M. de Bruxelles en 1930, Le Corbusier présente la cellule de 14 m² par habitant. Elle est le résultat d'années de recherches sur la surface minimale de logis.

88

Quelques années avant cela, l'architecte suisse propose lors de l'exposition *Die Wohnung* à Stuttgart en 1927 un prototype au concept intéressant: la maison double. Il s'agit d'une maison composée de deux habitations dans lesquelles l'utilisation des pièces varie durant la journée. De nuit, la pièce centrale est divisée par des parois coulissantes en sous-espaces reliés entre eux par un couloir étroit inspiré du fonctionnement des wagon-lits. De jour, les parois sont rangées pour obtenir un grand espace de vie généreux. Le mobilier nocturne comme les lits sont intégrés dans ces éléments mobiles de manière à disparaître durant la journée. Ce qui a guidé l'élaboration du prototype de la maison double, c'est la recherche de solutions pour le logement minimal. Plutôt que diviser la petite surface de la maison par le nombre de pièces nécessaires, l'architecte propose un espace adaptable. La flexibilité est ici obtenue comme une solution au manque de surface.



GÉNÉROSITÉ

Le modèle de la surface minimal pour le logement collectif et en particulier social est resté longtemps d'actualité et revient encore parfois dans les discours des constructeurs d'aujourd'hui. Pourtant, dans les années 1980, certains architectes ont donné un nouveau souffle aux réflexions sur le logement social, notamment Jean Nouvel.

L'architecte français a réalisé quatre projets de logements sociaux entre 1983 et 1990 dont le prototype nommé Nemausus situé à Nîmes est le plus connu. Après avoir jeté un œil à la production architecturale d'habitations sociales, l'architecte définit deux principes clairs. Premièrement, un beau logement est un grand logement. Il assimile les petits habitats à un signe d'oppression. La cellule minimale lui rappelle celle des prisons où la réduction de la surface est utilisée pour restreindre la liberté des détenus. Deuxièmement, le logement social doit en finir de reproduire en petit les schémas du logement bourgeois.

90

Pour pouvoir offrir des logements de taille généreuse, l'architecte intervient sur plusieurs axes de manière innovante. Pour commencer, il simplifie au maximum la volumétrie des bâtiments pour la rendre constructivement efficiente. À partir de là, il réduit les espaces collectifs à leur plus simple expression et choisit de les séparer. Les volumes ne contiennent que les logements afin de leur offrir la surface la plus importante et les circulations sont placées en périphérie avec des escaliers et des coursives extérieurs. Finalement, l'architecte utilise des matériaux industriels dont il détourne l'utilisation prévue et réduit les détails constructifs à leur plus simple expression.



NEMAUSUS I ET II

Le projet de Nemausus 1 et 2 est l'occasion pour Jean Nouvel d'expérimenter concrètement la nature du logement social. Il a pour objectif de construire des appartements avec 30% de surfaces habitables de plus que les normes H.L.M. de l'époque. *«C'est la quantité d'espace comme préalable esthétique».*

Le système constructif de Nemausus 1 et 2 est simplifié au maximum. Des murs transversaux en béton brut sont disposés régulièrement dans la longueur des deux barres. Ces murs sont des murs de refends. Ils sont porteurs et séparent les logements entre eux. Les appartements sont réduits à leur plus simple expression, mais possèdent une spécialité généreuse. La plupart sont des duplex ou des triplex. L'architecte organise les logements autour d'un bloc central. Les espaces ne sont pas cloisonnés et la circulation se fait librement. Les composants traditionnels de l'habitat n'apparaissent pas, il n'y a ni seuils ni couloirs. Les escaliers sont disposés librement dans l'espace et toutes les pièces, y compris les salles de bain et les cuisines, reçoivent de la lumière naturelle.

92

Des terrasses privées de 15 m² sont intégrées aux logements. Celles-ci sont séparées des espaces intérieurs par des portes de garage industrielles qui s'ouvrent en accordéon. De cette manière, les habitants peuvent les ouvrir complètement et faire totalement disparaître la limite entre le séjour et la terrasse augmentant encore la surface des appartements.

L'architecte se sert de matériaux industriels dont il détourne l'utilisation première pour les employer dans ses logements. Portes-fenêtres remplacées par des portes de garage, revêtements extérieurs et menuiseries en aluminium, béton apparent laissé brut et caillebotis utilisés comme garde-corps, Jean Nouvel saisi toutes les occasions qui s'offrent à lui pour économiser sur le budget de la construction et ainsi accroître la taille des appartements.



COMPLEXITÉ

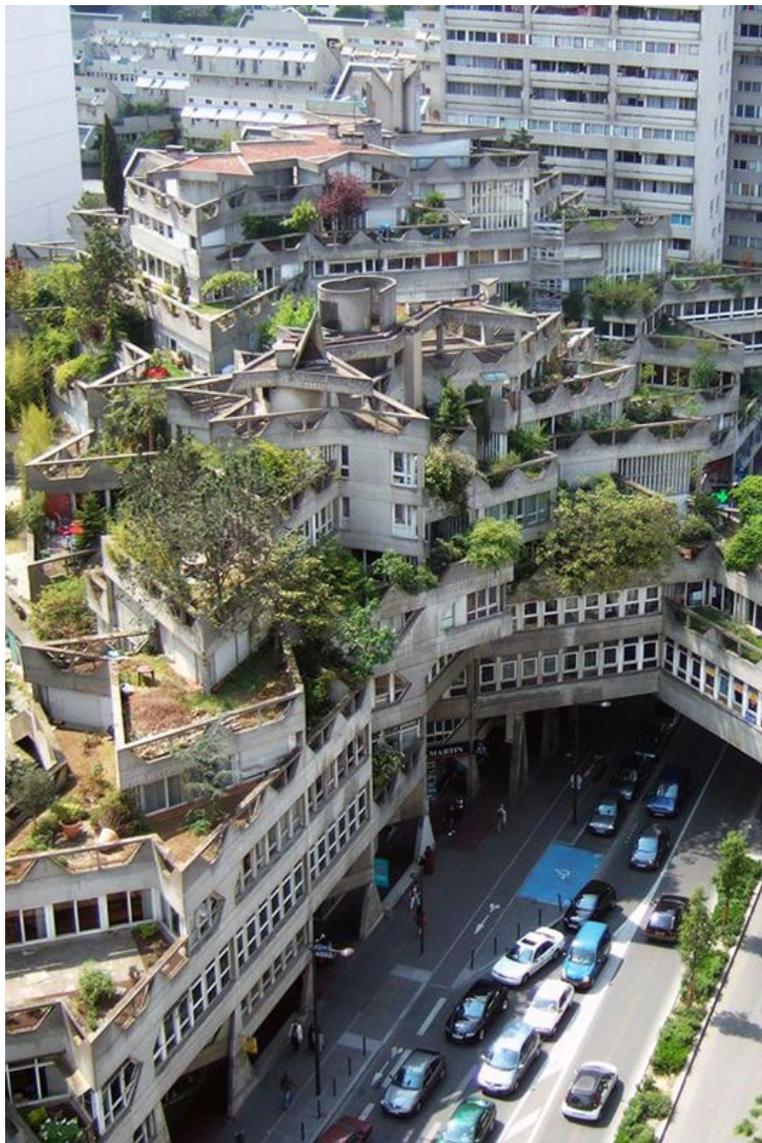
Face à cette tendance à la simplification incarnée par Jean Nouvel, des architectes présentent des idées radicalement opposées qui s'articulent autour de la notion de complexité.

Jean Renaudie a une approche plus sociologique de l'architecture. D'après lui, l'architecture n'est pas innocente et, bien qu'il ne cautionne pas l'idée qu'elle détermine les rapports sociaux, il est persuadé qu'elle influence les comportements et les relations entre les individus. Par conséquent, lorsqu'il travaille sur l'organisation des programmes à l'échelle du quartier, ses idées s'opposent à la séparation des fonctions et cela aboutit à une très grande complexité compositionnelle. *«Pour moi, il ne peut y avoir de bonne solution que dans la mesure où elle tient compte d'une certaine complexité; car les relations sociales en milieu urbain ne sont jamais simples et jamais juxtaposées les unes aux autres: elles s'interpénètrent et se superposent¹⁵».*

94

Il transpose la même réflexion à l'échelle des logements. Tout comme les relations en milieu urbain, les relations qui constituent la famille sont complexes. Par conséquent, il estime que la solution doit passer par une grande diversité à la fois des formes architecturales, mais aussi des typologies de logements et il s'oppose complètement aux propositions d'une cellule type, unique et universelle. *«Il n'y a pas deux familles identiques qui vont habiter ces logements et les relations interfamiliales ou entre habitants ne répondent pas à des modèles simples, déterminés à l'avance¹⁶».*

Une fois ce constat établi, Jean Renaudie formule ses principes d'intervention: structure, combinaison et complexité. Ce qui l'intéresse c'est la perception sensible des espaces. Bien que tout oppose les propositions de Jean Renaudie et Jean Nouvel, il y a la même intention initiale: celle de comprendre comment vivent réellement les gens au sein de leur logement.



CASANOVA

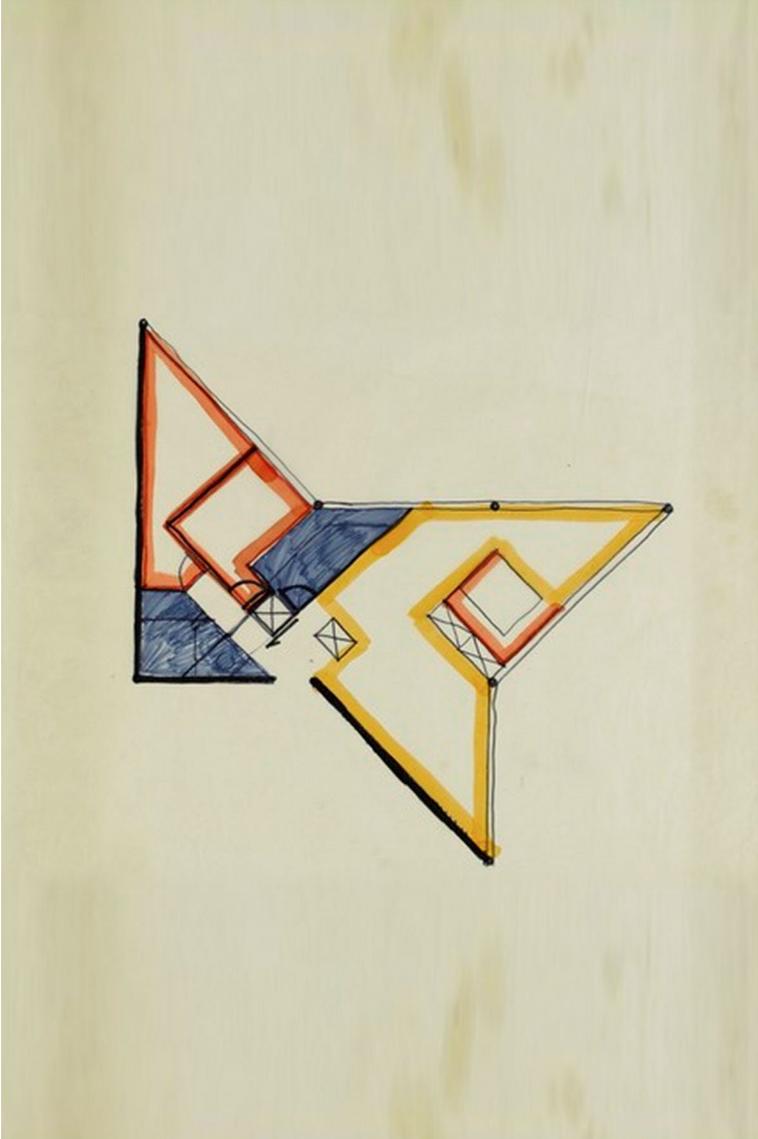
L'immeuble Casanova est un prototype de logement social construit en 1972 par Jean Renaudie et articulé autour du concept de la complexité. Il fait partie d'un projet d'ensemble nommé Jeanne Hachette pour la rénovation du centre-ville d'Ivry-sur-Seine.

Le système structurel est basé sur une grille régulière de poteaux. À partir de cette trame, l'architecte place les limites de l'espace en reliant directement les poteaux. À quelques exceptions près, ils sont tous compris dans les murs et ne se lisent plus dans l'espace. Alors qu'ils sont la seule référence stable et rationnelle dans la construction, ils disparaissent engloutis dans la complexité spatiale. Le résultat donne une géométrie triangulaire, un réseau d'étoiles à gradins.

96

Le travail des espaces se résume aux deux dimensions du plan. Il y a presque uniquement des logements sur un seul niveau. Les relations spatiales généreuses sur double hauteur observées dans le séjour des cellules de la Cité radieuse ou dans les appartements de Nemausus 1 et 2 sont ici inexistantes. La complexité se limite à la superposition régulière de plans irréguliers.

L'architecte se sert de la géométrie pour organiser les plans. Les espaces ne sont, en principe, pas fermés. Ce sont les resserrements induits par la forme et quelques cloisons qui définissent les pièces. Il n'y a pas de couloir distributif dans les logements, l'ensemble est fluide et lumineux. Une terrasse-jardin recouverte de 30 centimètres de terre accompagne chaque appartement. Avec celle-ci, c'est le modèle de la maison individuelle qui est reproduit. La grande diversité des espaces fait qu'on ne sent pas la composition à bien plus grande échelle et l'architecte à chercher à favoriser les relations visuelles depuis les terrasses-jardin comme dans une configuration pavillonnaire.



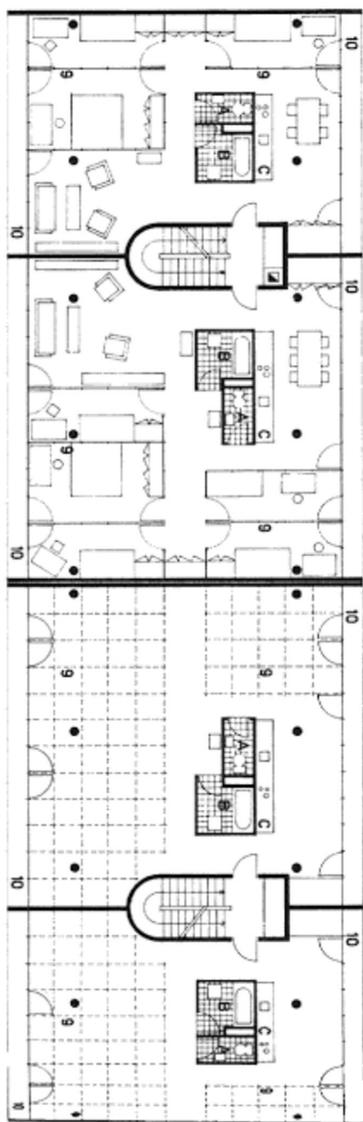
LIBERTÉ

Le projet de la Casa Patriziale est réalisé par Luigi Snozzi et Livio Vacchino à Carasso au Tessin entre 1967 et 1970. Il s'agit d'un immeuble de 12 appartements répartis sur trois étages comprenant aussi une salle polyvalente semi-enterrée. L'idée des architectes était d'offrir une totale liberté aux habitants afin qu'ils adaptent leur appartement et le fassent correspondre à leurs besoins. Pour cela, ils mettent un point un système de parois amovibles dont les locataires disposent pour aménager leur logement.

La réalisation est très simple. Des murs transversaux en béton sont utilisés comme murs refends pour séparer les appartements et c'est dans l'épaisseur de ceux-ci que sont comprises les circulations verticales. Une série de colonnes porteuses sont disposées régulièrement dans le plan afin de soulager la grande portée des dalles. Les appartements sont orientés est-ouest et ils se prolongent des deux côtés par des loggias. Ils ne contiennent qu'une boîte fermée contenant la cuisine, le w.c. et la salle de bain. Ce volume est placé dans l'espace des appartements, de manière légèrement excentrée. Le reste de l'espace laissé vide s'inscrit dans une grille de 95 centimètres de côté. C'est sur la base de cette grille que des parois métalliques amovibles peuvent être placées pour cloisonner l'appartement afin de former les pièces et les espaces. Les habitants sont complètement libres d'aménager leur logement en fonction de leurs besoins.

98

L'expérience ne fonctionna pas comme prévu. Les premiers habitants ont simplement copié l'exemple mis en place par les architectes. Ensuite, de nouveaux locataires se sont succédé dans les appartements, mais la disposition des parois métallique n'a subi que de très légères modifications. Bien que le déplacement des parois amovibles nécessite l'intervention de professionnels et que le concept d'adaptabilité soit fragilisé par cela, les habitants ne semblent pas sensibles au potentiel d'un tel concept.



INTÉRIEURS

INDIVIDUALISATION

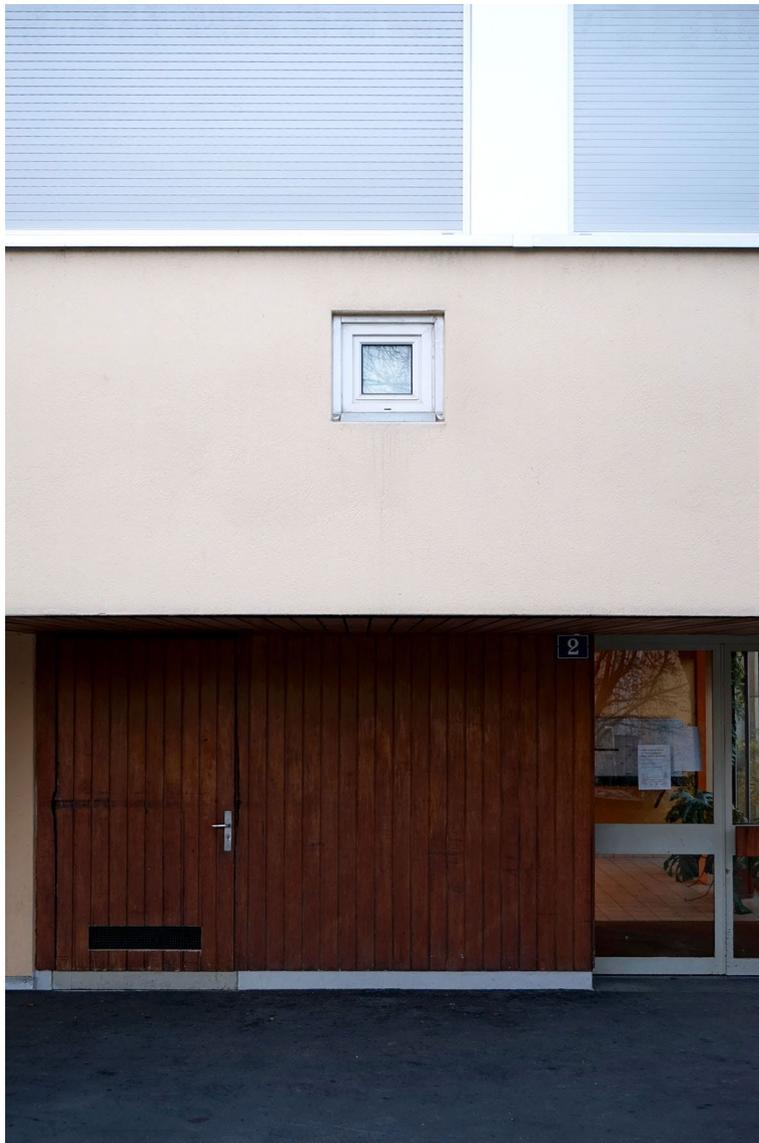
Le caractère des bâtiments de l'Ancien-Stand est indéniablement brut. À cela, vient s'ajouter l'échelle monumentale des constructions renforcée par la composition en grille abstraite des façades. Pourtant, certains détails contrastent avec la dureté affichée des bâtiments.

L'ensemble trouve un certain équilibre par l'apport d'éléments de la construction à l'échelle de l'homme qui contraste avec l'échelle industrielle des édifices. Il y a notamment les parapets des loggias qui sont percés uniformément de petits carrés. Le jeu d'ombres des percements des parapets se confronte à celui des loggias sur l'ensemble du bâtiment. La composition des façades devient un travail qui s'enrichit de plusieurs niveaux de lecture.

102

D'autre part, les architectes intègrent dans chaque chambre d'enfant une petite ouverture carrée d'environ 50 centimètres de côté. Cette petite ouverture se destine aux enfants. Elle est positionnée à quelques centimètres du plancher de manière à offrir une vue sur l'extérieur aux petits n'ayant pas encore atteint la taille suffisante pour accéder aux fenêtres traditionnelles. Bien que cette opération paraisse aujourd'hui ridicule aux yeux des habitants, elle montre la sensibilité à l'égard des futurs occupants dont faisaient preuve les membres de l'AAA lors de la conception des logements. Finalement, ce geste subtil apparaît sur les façades arrière des bâtiments. Il est disposé de manière irrégulière et est le rappel de la présence humaine au sein d'une composition abstraite et monotone.

Certaines parties en béton reçoivent un traitement une fois arrivé sur le chantier. Un ouvrier casse manuellement et une à une les cannelures imprimées par le coffrage du béton préfabriqué. Ce geste donne une place à la main de l'homme au milieu de la démonstration des capacités industrielles. L'opération montre que l'artisan peut tout à fait avoir son mot à dire dans sa confrontation avec la machine.

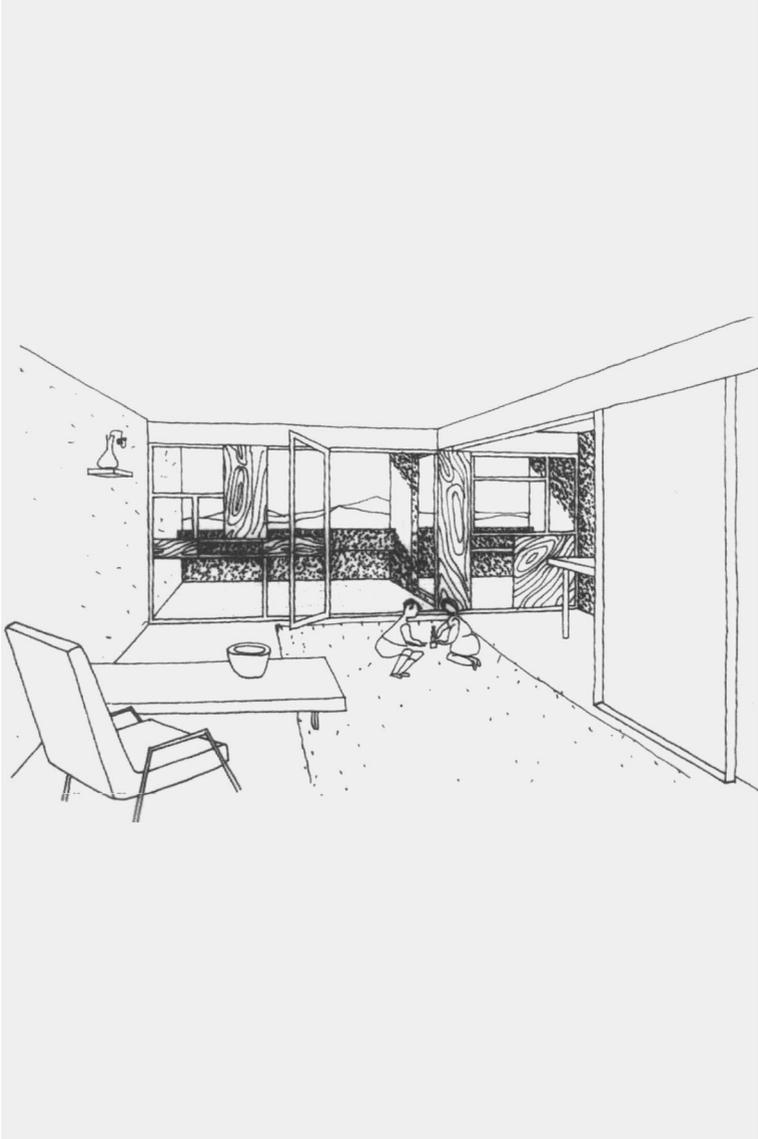


CONFORT

Les logements de l'Ancien-Stand sont des constructions de qualité. Ils sont avant-gardistes dans leur construction et leur typologie et le sont tout autant pour ce qui est de leur confort. Une grande attention a été portée pour que les appartements soient agréables à vivre.

104 Toutes les installations techniques des logements sont soignées. Une chaufferie centrale est mise en place. Elle alimente les logements en air chauffé par une gaine intégrée qui ventile les appartements directement depuis leur centre. L'équipement électrique est intégré dans les pièces préfabriquées même s'il faut reconnaître que ceci se fait aussi dans un souci de rationalité. De cette manière, les interventions de l'électricien une fois le gros œuvre terminé sont réduites au maximum.

Finalement, l'après-guerre est aussi la période durant laquelle la disposition de la cuisine est repensée. Celle-ci est considérée comme un espace technique dans les logements qui devrait être rationalisé afin de faciliter la vie des mères de famille. Les appartements des immeubles de l'Ancien-Stand n'échappent pas à ces réflexions. À ce sujet, Alin Décoppet confia en 1967 dans un entretien pour un magazine populaire romand que même le fonctionnement des cuisines a été étudié pour faciliter la vie des utilisateurs. « La disposition des planges, cuisinières, armoires et plans de travail est fixée sur la base de calculs effectués dans les cuisines laboratoires suédoises, de façon à économiser temps et peine à la ménagère¹⁷ ».



INTIMITÉ

Une des clés de la réussite des logements collectifs est de trouver un bon équilibre entre la privacité et la collectivité. Sur ce point-là, l'expérience de l'Ancien-Stand présente deux caractéristiques importantes.

Tout d'abord, les distributions font l'objet d'une optimisation particulière. D'ailleurs, l'AAA l'énonce ouvertement: ce point est l'un des trois principes fondamentaux des IPLM. La barre principale est divisée dans sa longueur en huit parties. Chaque partie contient une cage d'escalier équipée d'un ascenseur et elle est indépendante de ses voisines. De cette manière, les circulations verticales offrent le confort de ne distribuer que deux logements par étage. Alors que l'immeuble compte 80 appartements, les habitants peuvent alors jouir du confort de n'avoir qu'un seul voisin de palier.

106

La seconde caractéristique concerne l'isolation phonique. Elle a été particulièrement étudiée pour que les occupants n'aient pas à sentir la présence de leurs voisins. Le système constructif fait que chaque logement est séparé du suivant par un mur porteur massif en béton et les gaines techniques ont été isolées par injection. Cette isolation phonique est particulièrement appréciée par les habitants de par l'intimité qu'elle procure.

D'ailleurs, ce n'est pas un hasard si l'isolation phonique a fait l'objet d'autant d'attention de la part de l'AAA. C'était un élément régulièrement mentionné par le collectif au sujet des progrès à effectuer dans le domaine du logement collectif. À ce sujet, Alin Décoppet écrivait dans les conclusions de sa note personnelle du 10 février 1976 que « pour des logements vivables demain: [...] (il faut) garantir l'isolation phonique ».



APPROPRIATION

Les habitants de l'Ancien-Stand sont attachés à leurs logements, leur témoignage confirme cela. Ils apprécient, les loggias généreuses, la luminosité des espaces et les vues dégagées sur la ville, le lac Léman et les Alpes. Ils affectionnent aussi les multiples relations spatiales et l'ameublement simple fourni avec les appartements qu'ils ont pu facilement modifier ou désinstaller.

108

La sobriété des appartements et la simplicité de leur configuration spatiale font que les habitants se sont facilement appropriés leur logement. Les espaces fonctionnent de manière linéaire avec des ouvertures sur deux côtés qui se font face. Ce paramètre les rend évidents et l'appropriation des espaces est intuitive. Les appartements présentent aujourd'hui une grande variété d'aménagements ce qui contraste avec l'image dure, uniforme et impersonnelle des bâtiments.

Les locataires se sont aussi fortement appropriés les loggias, les transformant en pièce supplémentaire meublée et équipée. Leur surface importante permet d'y placer des meubles de rangement et il n'est pas rare d'y voir des appareils électroménagers fonctionner. Par ailleurs, plusieurs habitants jouent avec la réflexion pour accentuer les relations spatiales et paysagères. En travaillant avec des miroirs positionnés à l'intérieur et sur la loggia, ils parviennent à faire entrer le paysage au cœur même de leur appartement. Cet exemple montre la facilité avec laquelle les habitants se sont appropriés leur logement et ont pu enrichir sa spatialité.



LOGGIA

La présence des loggias peut s'expliquer d'un point de vue technique. Elles font office de brise-soleil sur une façade entièrement vitrée qui est exposée au soleil la moitié de la journée. Toutefois, elles sont surtout un espace extérieur privé et généreux dont les habitants apprécient, aujourd'hui encore, grandement la présence.

Le système économique particulièrement rationnel permet d'offrir des qualités supplémentaires aux logements. Tout comme les équipements sophistiqués et le confort des circulations collectives, les surfaces généreuses des loggias en font partie. Un calcul rapide indique que les surfaces des balcons représentent 15% de la surface d'un appartement de 4,5 pièces. À titre d'exemple, les logements sociaux construits actuellement sur la commune de Lausanne proposent une surface d'espaces extérieurs de 8% pour un appartement du même type que celui de l'Ancien-Stand. Alin Décoppet avait bien conscience de l'importance de ces espaces extérieurs. Il avait d'ailleurs aussi l'intention d'habiller les façades arrière d'un tel dispositif, mais les contraintes économiques d'une « Habitation à But Social » ont fait que l'idée a dû être rapidement abandonnée.

110

La configuration linéaire des logements fait que les perspectives intérieures sont dirigées en direction des murs périphériques. Bien conscients de cela, les membres de l'AAA ont profité de cette caractéristique pour amplifier le phénomène en projetant les espaces de vie sur l'extérieur. La limite entre l'intérieur et les balcons a été réduite au maximum, un pan de verre tenu dans une menuiserie en bois occupe toute la surface disponible. Les loggias sont traitées comme de véritables prolongements des séjours et les percements originels des parapets permettaient, à l'époque, d'avoir des relations visuelles à la fois avec le sol, la nature et le ciel.



POST-CHANTIER

PARADOXE

Lorsqu'Alin Décoppet et les membres de l'AAA font le bilan financier de la construction des trois premiers immeubles de l'Ancien-Stand, il s'avère que le prix au mètre cube de la construction n'est pas meilleur marché que celui d'immeubles contemporains bâtis en béton traditionnel. Sur l'ensemble des trois bâtiments, le béton préfabriqué représente 25% du prix total de la construction.

Alin Décoppet est un grand défenseur de la construction préfabriquée. Il a consacré une partie de sa vie à la recherche d'un système constructif préfabriqué et universel dans un but social. Par conséquent, quand il faut expliquer la nature de l'échec financier de l'expérience de l'Ancien-Stand, l'architecte justifie que les premières années de 1960 étaient une période de surchauffe du marché de la construction et la concurrence entre les entrepreneurs n'était plus suffisante pour assurer de bons prix. Dans un entretien avec un journaliste local, il va jusqu'à se livrer à un calcul estimatif des coûts si le chantier avait eu lieu quelques années plus tôt¹⁷. Il estime alors que le coût de l'opération se serait monté à 110 CHF/m³ si l'expérience avait eu lieu en 1960 contre 170 CHF/m³ en 1964.

Chez les défenseurs du béton traditionnel, l'explication est tout autre. Le marché de la construction suisse est simplement trop petit pour que la préfabrication devienne véritablement rentable. Après l'expérience de l'Ancien-Stand, le grand ensemble du Pont-des-Sauges et celui de la Bourdonnette sont encore réalisés en béton préfabriqué entre 1965 et 1973. Ils sont les seuls représentants de la courte période de l'histoire des grands ensembles préfabriqués lausannois.



ANTITHÈSE

En août et décembre 1964, les chantiers des deux derniers bâtiments qui composent le grand ensemble de l'Ancien-Stand démarrent. La responsabilité de la construction de la tour de 15 étages ainsi que la barre située à l'est est confiée aux architectes Claude Jaccottet et Walter Maechler.

Les deux architectes sont confrontés à la question de la forme constructive à donner à leurs bâtiments. Sur ce sujet, les idées de Claude Jaccottet sont l'antithèse de celle d'Alin Décoppet. Comme beaucoup de ses compères, il estime que la préfabrication n'est pas avantageuse à moins d'être utilisée pour construire des unités d'au moins 1000 logements. D'autre part, il considère que la préfabrication qui se base nécessairement sur la rigidité d'une trame porte préjudice à la qualité des logements. Le risque est de voir les habitats s'uniformiser sous les contraintes de la trame ultra rationalisée. Finalement, l'architecte juge qu'un chantier de grande ampleur qui compte plusieurs centaines de logements peut être organisé de manière à ce que la maçonnerie traditionnelle soit meilleure marché que la préfabrication. Sur ce point-là, il faut reconnaître que l'expérience menée par l'AAA sur les trois premiers immeubles de l'Ancien-Stand lui donne raison.

116

Pour justifier leur choix, Claude Jaccottet et Walter Maechler expliquent que les deux immeubles dont ils ont la charge est sont très différents l'un de l'autre et que l'étude de la préfabrication devrait être réalisée séparément pour les deux bâtiments. Ceci aurait un coût trop important pour le projet et l'idée de la préfabrication est abandonnée pour la fin du chantier de l'Ancien-Stand.



DÉNOUEMENT

Du préfabriqué, il ne reste que les balcons dans les deux derniers immeubles. Désormais, c'est le béton traditionnel qui est choisi pour composer la structure des bâtiments. Pour le remplissage des façades, Claude Jaccottet et Walter Maechler utilisent la brique. Cette solution n'étant pas adaptée aux conditions de résistance statique d'un bâtiment de 15 étages, les architectes se résolvent aussi à utiliser le béton traditionnel pour le remplissage des façades de la tour. Tous les progrès techniques réalisés par l'AAA lors de la construction des trois premiers immeubles sont perdus.

118

Contrairement à ce qui pouvait être attendu suite au discours de Claude Jaccottet sur les limites typologiques des constructions préfabriquées, les appartements de la dernière barre sont similaires à ceux des bâtiments de l'AAA. Ils sont traversants avec une séparation claire entre les espaces de jour et les espaces de nuit. Dans un souci d'uniformité de l'expression des bâtiments, il garde, d'un côté, une façade pleine avec des petites ouvertures régulières et, de l'autre, la grille de loggias en béton préfabriqué qui prolongent les espaces de jour sur l'extérieur. Finalement, la majorité des détails de la maçonnerie extérieure sont conservés, y compris les parapets troués des loggias.

Les chantiers des deux immeubles se terminent entre le mois d'août et octobre de 1966, soit deux ans après leur commencement. À l'aube de l'année 1967, les 310 logements de ce grand ensemble qui est sorti de terre en même pas quatre ans sont habités.



GRANGETTE - PRAZ - SÉCHAUD

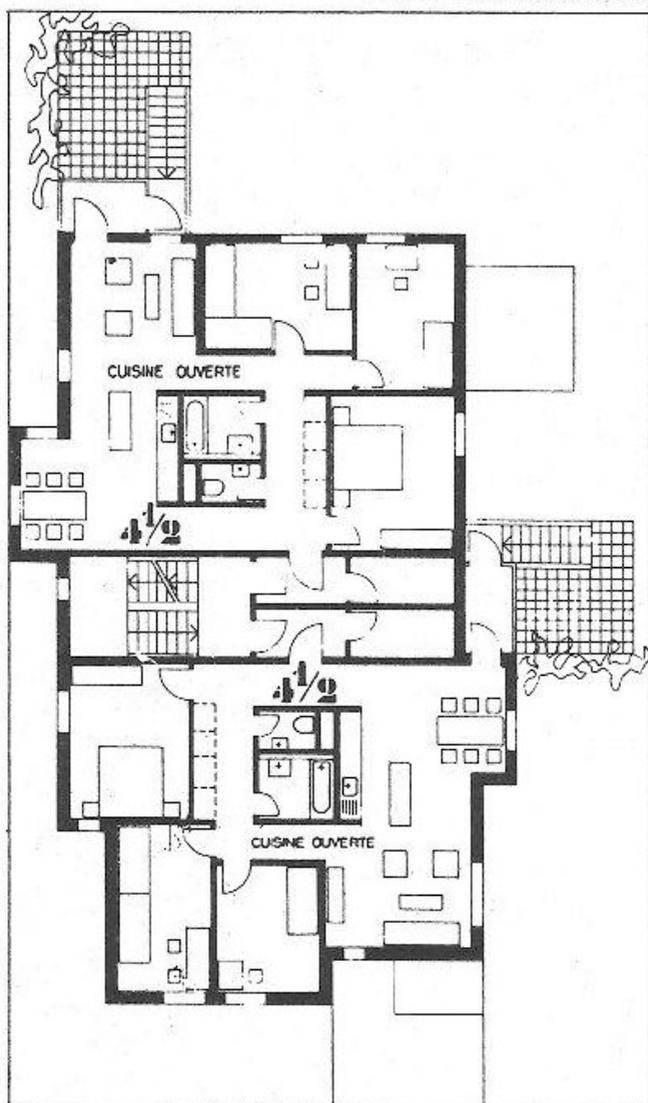
Quelques années après la réalisation de l'Ancien-Stand, le collectif de l'AAA est mandaté pour la construction de l'ensemble de Grangette-Praz-Séchaud à Lausanne. Depuis la fin du chantier de l'Ancien-Stand, les architectes ont eu l'opportunité de construire d'autres logements sociaux, notamment à Neuchâtel ou à Denges, mais ce nouveau mandat est le dernier projet de ce type que les architectes réaliseront ensemble dans le cadre de l'AAA.

120

Ce mandat est l'occasion pour les membres du collectif de faire avancer leurs recherches sur les IPLM. Contrairement à ce qui a été fait à l'Ancien-Stand, le parti pris à la Grangette-Praz-Séchaud est totalement différent. Le projet consiste en une multitude d'appartements dont la forme varie grâce à des décrochements en plan et en coupe. Les plans des logements sont variés et ne suivent plus une trame rigide. Le changement est radical puisque, sur les 230 appartements que compte l'ensemble, il y a 153 plans différents. L'ensemble perd toute la brutalité et la rigidité de l'architecture de l'Ancien-Stand. Désormais, il est «*d'image libre au graphisme un peu hasardeux*¹⁸». Les architectes ont balayé l'idée des appartements rigides mis en série et ils ont aussi banni la monumentalité des volumes monolithiques, l'ensemble est déconstruit et dilué sur la parcelle.

Dans le cadre des recherches sur les IPLM, les architectes veulent proposer toujours plus de variations dans les typologies des logements. Les contraintes d'un tel système sont telles qu'ils sont prêts à s'affranchir de certains principes fondamentaux. Pour pouvoir réaliser les formes libres de la Grangette-Praz-Séchaud, ils utilisent du béton exécuté traditionnellement. Les *Immeubles Préfabriqués à Loyers Modérés* ne sont plus préfabriqués.

REZ SUPERIEUR



ACTUEL

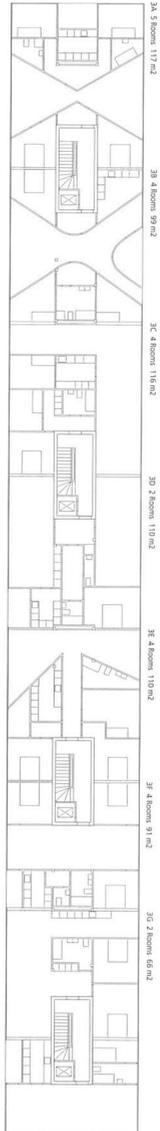
SINGULARITÉ

Dans le cadre d'un concours en 2005 pour un complexe urbain de logements collectifs à Munich, Christian Kerez effectue le constat suivant: l'attention des constructeurs a trop souvent été portée sur la question de la fonctionnalité et de l'économie des moyens dans le logement collectif. Par conséquent, leur production est devenue uniquement guidée par des solutions standardisées.

124

Dans le cadre du concours, il lui est demandé de s'intéresser spécifiquement au cas d'une barre de logement. L'architecte propose une solution articulée autour de 56 appartements, à chaque fois différent, répartis sur sept étages. Comme dans le cas de la proposition de Luigi Snozzi et Livio Vacchini ou celle de Jean Nouvel, Christian Kerez fixe un certain nombre d'éléments qui restent constants entre les étages: quatre noyaux centraux de circulations, trois gaines techniques, des murs refends transversaux et une série de colonnes structurelles. Le reste se compose de cloisons légères disposées de manière à former des espaces, des pièces, puis des appartements.

La réalisation formelle des plans ne suit aucune règle préétablie. Parfois les pièces sont ouvertes, parfois elles suivent de manière séquentielle. Parfois les espaces sont traversants, parfois ils sont aveugles. Il n'y a pas d'alignements, les seules limites sont celles des façades et des éléments fixes. Contrairement au concept de la Casa Patriziale, le système n'est pas prévu pour être modulable. Le but n'est pas la flexibilité, mais la singularité des espaces et l'individualisation des appartements. C'est un prototype resté au stade de projet qui plaide contre la standardisation des solutions dans le milieu du logement collectif.



Planta tercera / Third floor plan



Planta segunda / First floor plan



Planta primera / First floor plan

PLUS

La production de logements collectifs a été importante dans la période d'après-guerre en Europe afin de combler le manque important qui existait. Bien qu'une place non négligeable a été donnée aux architectes aux solutions expérimentales, la pression importante exercée sur les constructeurs a donné une production de logements sociaux qualifiée de généralement banale et moyenne.

126

Dans le cadre de leurs recherches sur l'habitat, Frédéric Druot, Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal décident de s'intéresser à ce vaste héritage laissé par les architectes des années 1960 à 1970. Alors qu'un courant politique et médiatique désire une démolition quasi systématique des grands ensembles, les trois architectes proposent une approche différente de la question. En s'appuyant sur des recherches sérieuses, ils démontrent qu'un potentiel important existe dans ces grands ensembles et que la solution passe par leur transformation afin de passer de la banalité à l'excellence. Les grands ensembles qu'ils qualifient de « *territoires d'exception* » offrent un très grand nombre de qualités endormies : solidité, hygiène, salubrité, confort, capacité d'évolution et de transparence, densification et économie d'espaces.

Même si chaque cas doit être étudié individuellement et attentivement, quelques principes d'intervention se dégagent de leurs recherches. « *Il s'agit de ne jamais démolir, ne jamais retrancher ou remplacer, toujours ajouter, transformer et utiliser* ¹⁹ ». « *Il s'agit d'être généreux, de donner plus, de faciliter les usages et simplifier la vie* ²⁰ ». Les architectes axent leurs interventions sur l'agrandissement des logements, sur l'apport de lumière, transparence et de surfaces extérieures privées et sur la requalification des circulations et des espaces collectifs. Plutôt de donner un seul mot d'ordre, les architectes résument leurs actions par le mot *PLUS*. Le logement social devrait proposer plus que ce qu'il a fait jusqu'à maintenant.



127



BOIS-LE-PRÊTRE

La transformation de la tour de Bois-le-Prêtre à Paris est un projet mené par Frédéric Druot et l'agence Lacaton & Vassal en 2011. Il s'agit de l'agrandissement d'une tour de logement de 96 appartements. Les architectes se servent des qualités préexistantes du système structurel pour intervenir. Les éléments porteurs sont concentrés au centre du bâtiment et les façades sont donc des murs-rideaux. Alors que celles-ci étaient à l'origine largement ouvertes, une première rénovation en 1980 a fortement changé leur physionomie en remplaçant les éléments vitrés par des allèges isolantes opaques.

128

Les architectes interviennent en libérant complètement les façades et en mettant en place un système de modules entièrement préfabriqués qui s'y rattachent. Ces nouveaux éléments permettent d'offrir des surfaces supplémentaires aux logements, de créer des jardins d'hiver polyvalents, d'apporter davantage de lumière naturelle et d'ouvrir les espaces intérieurs sur le paysage. Les modules préfabriqués sont constitués d'un mixte béton/acier comprenant le sol, le plafond et la double façade des jardins d'hiver. Ils sont montés depuis l'extérieur du bâtiment par grue de manière à ce que l'intervention se fasse rapidement sans que les habitants ne soient contraints de déménager.

La transformation ajoute aux logements une pièce supplémentaire qui se comporte comme un jardin d'hiver. Par sa position intermédiaire, ni vraiment intérieure, ni vraiment extérieure, ce nouvel espace échappe à la conception traditionnelle du fonctionnement du logis. Il permet aux habitants de redéfinir leur appartement et le fonctionnement de celui-ci. Paradoxalement, en ajoutant une couche supplémentaire aux façades, une deuxième peau, le bâtiment a retrouvé sa légèreté et les appartements ont gagné en lumière naturelle.



CONCLUSION

HÉRITAGE

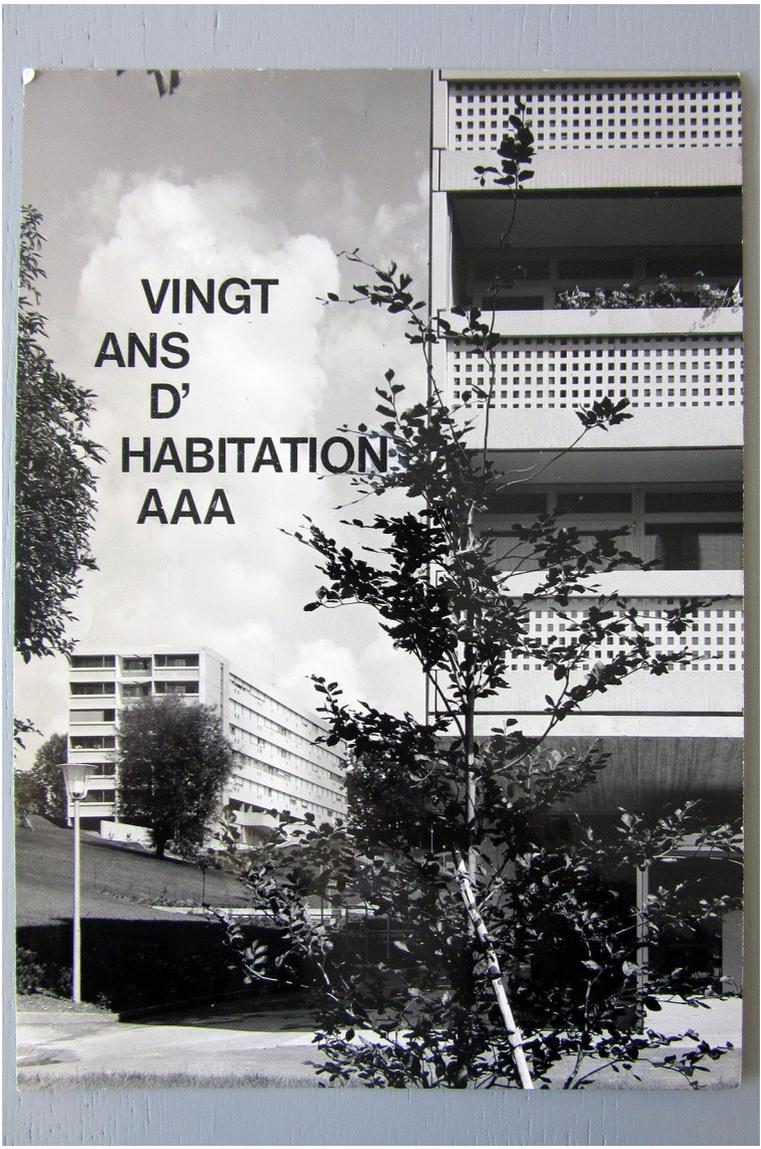
Le collectif de l'AAA a continué à faire évoluer ses réflexions jusqu'à sa dissolution en 1975 et le projet de la Grangette-Praz-Séchaud exprime bien l'évolution importante qu'il y a eu depuis le prototype de l'Ancien-Stand. Néanmoins, les recherches réalisés par les membres des de l'AAA sont restées sans suite et il n'y a pas eu de suite directe au système IPLM. Ceci peut s'expliquer à cause des contraintes trop importantes du système préfabriqué, mais aussi parce que la pénurie de logements s'était grandement résorbée après 1975 et que les attentes n'étaient plus les mêmes.

132

Aujourd'hui, nous nous trouvons dans une situation de crise similaire à celle des années 60. Bien entendu, le modèle urbain a changé, les attentes et les normes de constructives aussi, cependant des solutions semblables à celles aperçues dans les années 60, comme la préfabrication, reviennent au goût du jour.

Sans pour autant reproduire machinalement les solutions qui ont été proposées à cette époque, il me semble que la réalisation expérimentale de l'Ancien-Stand peut servir de source d'inspiration au sujet de la manière d'aborder la problématique de la pénurie. Les thèmes abordés par les membres de l'AAA sont pour la plupart toujours d'actualité à l'heure actuelle et leur contribution ne devrait pas être oubliée comme elle tend à l'être aujourd'hui.

**VINGT
ANS
D'
HABITATION
AAA**



RECU

L'architecture du logement collectif et des grands ensembles lausannois des années 60 à 70 avait pris un caractère expérimental et L'Ancien-Stand en est un parfait représentant. Cependant, de nombreuses autres réalisations avaient pris une tournure similaire. Comme elles n'étaient pas simultanées, ces réalisations se sont nourries les unes des autres afin d'optimiser les solutions proposées.

Aujourd'hui, 50 ans après cette période intense de la production architecturale lausannoise, les grands ensembles ont tous vieilli à un rythme différent. Désormais, nous avons le recul pour poser un regard critique qui ne soit pas précipité sur ces réalisations. Nous pouvons analyser les qualités et les défauts et tirer profit des innovations proposées.

134

À l'heure actuelle, le quartier de l'Ancien-Stand se porte bien. La construction était sérieuse et l'attention portée par les architectes était suffisamment importante pour dire que la réalisation a été de qualité. Avec le recul, plusieurs partis pris sont discutables. Toutefois, des éléments comme l'effet d'isolement, le discours paradoxal des façades ou encore les limites du système IPLM doivent servir de repères afin de faire évoluer la production architecturale. L'attitude qui me paraît juste à adopter et de saisir l'opportunité que nous avons d'avoir ce prototype sous nos yeux afin de tirer le meilleur de ce qu'il a à offrir. De ce point de vue là, il me semble que l'expérience de l'Ancien-Stand est un outil pédagogique inestimable.



ESPACE

Parmi les prototypes et les réflexions qui ont été présentés, on peut voir une multitude d'idées différentes et souvent contradictoires. Optimisation, générosité, complexité, adaptabilité, singularité, durabilité sont tous des principes radicaux qui ont fait naître des prototypes qui ont su faire progresser la pensée architecturale dans leur contexte.

L'Ancien-Stand qui se base sur le principe IPLM a tout à fait sa place parmi ces prototypes. Les recherches qui entouraient le développement des IPLM ne s'intéressaient pas uniquement à développer un système constructif rationnel, mais surtout à définir des typologies qui soient agréables, durables et directement obtenues du processus de préfabrication. Le résultat est brut et la spatialité n'est pas particulièrement développée.

136

Tous ces exemples partagent le fait qu'ils se basent sur des principes radicaux extrêmement différents et, pourtant, aucun d'entre eux ne s'est focalisé sur la question centrale de l'architecture: l'espace. Ils prennent tous en considération les paramètres fonctionnels tels que l'économie des moyens, la rentabilité des surfaces, la rapidité d'exécution ou encore le potentiel de vente, mais ils ne parlent jamais directement d'espace.

Il est vrai que les limites financières et normatives qui accompagnent le logement social sont des obstacles importants qui rendent difficile d'approcher ce type de programme d'un point de vue principalement spatial. Cependant, le logement social est-il un genre à part qui ne mérite d'être traité qu'avec des considérations fonctionnelles?



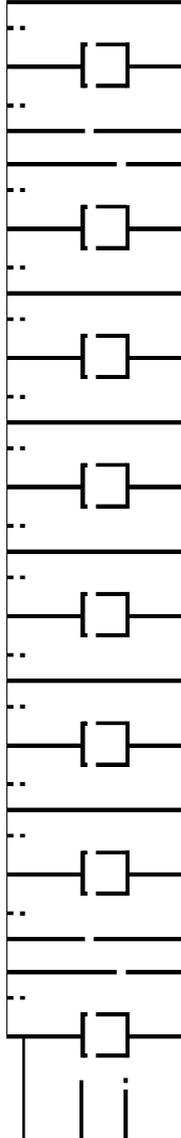
FOSSILE

138

Je garde de l'architecture de l'Ancien-Stand l'image du fossile. Le fossile non pas dans le sens d'un élément mort et dépassé, mais dans le sens d'une structure intuitive et inaltérable, comme si elle provenait directement de l'ossature d'un animal préhistorique éteint il y a des millions d'années. L'essence même de cette architecture se trouve dans ce qu'elle a de dur. Tout ce qui est mou pourrait disparaître, ça n'altérerait pas la nature des bâtiments. Je les imagine à l'état de ruine et il me semble qu'ils ne perdraient rien de leurs qualités. À partir de là, je crois que cette architecture a une grande potentialité encore inexplorée pour ce qui est de la richesse spatiale.

Je vois aussi dans l'expérience de l'Ancien-Stand l'image du fossile, car elle est une trace de l'histoire de l'architecture lausannoise. Elle est un repère théorique d'une grande richesse qu'il ne faut pas oublier. L'expérience a laissé derrière elle une quantité importante de connaissances théoriques qu'il s'agit de se réapproprier d'une manière ou d'une autre.

Finalement, mon projet de Master devrait s'inscrire dans la continuité de l'expérience de 1964. Il devrait proposer des logements collectifs à but social qui pourraient s'insérer directement sur le site de l'Ancien-Stand. À partir du fossile et de tout ce qu'il a pu m'apprendre, le projet se construirait autour du principe architectural de l'espace.



NOTES

1. Bruno Marchand, *La situation en Suisse romande dans les années soixante : inflexions vers l'architecture du territoire*, Werk, Bauen + Wohnen n° 7/8, 2000, p. 40.
2. Le Corbusier, *La ville radieuse*, Éditions de l'Architecture d'Aujourd'hui, Collection de l'équipement de la civilisation machiniste, Boulogne-sur-Seine, 1935, p. 7.
3. *ibid*, p. 86.
4. *ibid*, p. 66.
5. *ibid*, p. 29.
6. Le Corbusier, *Urbanisme*, Collection de L'Esprit nouveau, Crès et Cie, Paris, 1925, p. 287.
7. Le Corbusier, *La ville radieuse*, Éditions de l'Architecture d'Aujourd'hui, Collection de l'équipement de la civilisation machiniste, Boulogne-sur-Seine, 1935, p. 29.
8. François de Pierrefeu et Le Corbusier, *La maison des hommes*, Les petits-fils de plan et nourrit, Paris, 1942, p. 66
9. *ibid*, p. 62.
10. Le Corbusier, *Rapport à la Commission des Nations unies*, l'Homme et l'architecture, n° 11-12-13-14, 1947.
11. J-C Widmer, *L'Expo vue par un grand architecte : « une improvisation humaine dans un paysage magnifique »*, Habitation n°9, 1964.
12. Georges Duplain, *Un sociologue américain à l'Expo : les Suisses ne sont pas conscients de leur chance*, Habitation n°9, 1964, p. 21.
13. Alberto Camenzind, *Construire une exposition*, Librairie Marguerat SA, Lausanne, 1965, p. 18.
14. Henri Raymond, *Habitat, modèles culturels et architecture*, Architecture d'aujourd'hui n° 174, 1974
15. Gritti Haumont, *Interview de Jean Renaudie*, Avenir 2000 n°40, 1977
16. *ibid*
17. Paul Jeanneret, *Une importante réalisation lausannoise, le groupe locatif de l'Ancien-Stand*, Journal de la construction Suisse romande 17, 1967, p. 57.
18. Alin Décoppet, *A propos de la Grangette-Praz-Séchaud: quelques réflexions de l'architecture sur le logement*, Habitation n°50, cahier 7-8, p.21
19. Frédéric Druot, Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal, *plus, les grands ensembles de logements, territoire d'exception*, Editorial Gustavo Gili, Barcelone, 2007, p. 29.
20. *ibid*, p. 29.

ICONOGRAPHIE

AVENIR - Photo de l'auteur

STRUCTURE - Dessin de l'auteur

HISTOIRE - Femina n°8, 1967, page non indiquée

CRITIQUE - Photo de l'auteur

THÉORIE - Olivier Boissière, *Jean Nouvel*, p. 73

CRISE - *CHUV en construction*, récupéré sur: <http://www.chuv.ch>, 2016

NOUVEAU PARADIGME - B. Marchand, *Lausanne dans le contexte du second après-guerre*, p. 14

EMBRYON - *Ancien-Stand en 1952*, récupéré sur: <http://www.skyscrapercity.com/>, 2016

DENSITÉ - *Habitation n°69, 1997, cahier 1*, p. 12

TOUR ET MONOLITHE - B. Marchand, *Lausanne dans le contexte du second après-guerre*, p. 10 et 16

AAA - *Immeubles Chauderon, Lausanne*, récupéré sur: <http://schoenstebauten.heimatschutz.ch>, 2016

INFLUENCES - *Construire des logements, L'habitat collectif suisse 1950-2000*, p. 72

ÉQUILIBRE - *Habitation n°34, 1962, cahier 12*, p. 20

144

H.B.S. - Photo de l'auteur

310 - Inès Lamunière pour l'EPFL, *Architecture*, p. 76

PARC - Photo de l'auteur

HYGIÉNISME - Photo de l'auteur

SOLEMENT - Photo de l'auteur

COLLECTIVITÉ - Photo de l'auteur

JOIES ESSENTIELLES - F. de Pierrefeu, Le Corbusier, *La maison des hommes*, p. 89

PAQUEBOT ET MONASTÈRE - Le Corbusier, *La ville radieuse*

CELLULE - F. de Pierrefeu, Le Corbusier, *La maison des hommes*, p. 139

UNITÉ- Jean Louis Cohen, *Le Corbusier*, p. 60

ÉVIDENCE - B. Marchand, *Lausanne dans le contexte du second après-guerre*, p. 19

IPLM - Documentation ACM-EPFL, fonds Décoppet

EXPO'64 - *Expo'64, le port*, récupéré sur: <http://www.notrehistoire.ch>, 2016

EXPÉRIENCE - Das Werk, *Architektur und Kunst* n° 52, 1965, p. 94

PERFORMANCE - *Habitation n°36, 1964, cahier 7*, p. 30

ARCHITECTONIQUE - Dessin de l'auteur

VÉRITÉ ET CONTREVÉRITÉ - Photo de l'auteur

CONTRASTE - Photo de l'auteur

GRILLE - Photo de l'auteur

AVEUX - Documentation ACM-EPFL, fonds Décoppet, *un avis personnel*

FLEXIBILITÉ - Documentation ACM-EPFL, fonds Décoppet

MINIMUM VITAL - Le Corbusier, *La ville radieuse*, p. 144

GÉNÉROSITÉ - Olivier Boissière, *Jean Nouvel*, p. 79

NEMAUSUS I ET II - Ville de Nîmes, *Nemausus*, p. 9

COMPLEXITÉ - J. Renaudie, *Immeuble Casanova*, récupéré sur: <http://www.leparisien.fr/>, 2016

CASANOVA - *Plan type*, récupéré sur: <http://laboratoireurbanismeinsurrectionnel.blogspot.ch>, 2016

LIBERTÉ - *Habitation n°84, 2012, cahier 3*, p. 28

INDIVIDUALISATION - Photo de l'auteur

CONFORT - B. Marchand, *Lausanne dans le contexte du second après-guerre*, p. 23

INTIMITÉ - Photo de l'auteur

145

APPROPRIATION - Photo de l'auteur

LOGGIA - Photo de l'auteur

PARADOXE - Bruno Marchand, *Architecture du canton de Vaud 1920-1975*, p. 153

ANTITHÈSE - Photo de l'auteur

DÉNOUEMENT - Photo de l'auteur

GRANGETTE-PAZ-SÉCHAUD - *Habitation n°84, 2012, cahier 3*, p. 29

SINGULARITÉ - F. Márquez Cecilia, R. Levene, *El croquis n°145*, p. 153

PLUS - F. Druot, A. Lacaton & J-P. Vassal, *plus*, p. 110

BOIS-LE-PRÊTRE - F. Márquez Cecilia, R. Levene, *El croquis n°77/178*, p. 234

HÉRITAGE - Documentation ACM-EPFL, fonds Décoppet

RECU - Photo de l'auteur

ESPACE - K. Shinoara, *House, Hanayama*, récupéré sur: <http://paradisebackyard.blogspot.ch>, 2016

FOSSILE - Dessin de l'auteur

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES

Bruno Marchand, Murielle Savoyat, Laurent Chenu, *Architecture du canton de Vaud : 1920-1975*, 2012, PPUR, Lausanne.

Bruno Marchand, *Lausanne dans le contexte du second après-guerre*, 1997, École Polytechnique Fédérale de Lausanne, Lausanne.

Bruno Marchand, Martin Steinmann, Bernard Zurbuchen, Jacques Lucan, *Construire des logements, l'habitat collectif suisse 1950-2000*, 2000, PPUR, Lausanne.

Bruno Marchand, *Habiter en hauteur, Traditions organiques : des tours de la Borde (1961-1968) de Frédéric Bruggier aux réalisations contemporaines*, 2013, Infolio éditions, Gollion.

Franz Graf, Yvan Delemontey, *Architecture industrialisée et préfabriquée : connaissance et sauvegarde*, 2012, PPUR, Lausanne.

Anna Meseure, Martin Tschanz, *Schweiz: Architektur im 20. Jahrhundert*, 1995, Prestel, München.

Le Corbusier, *La ville radieuse*, Éditions de l'Architecture d'Aujourd'hui, Collection de l'équipement de la civilisation machiniste, 1935, Boulogne-sur-Seine.

146

François de Pierrefeu, Le Corbusier, *La maison des hommes*, 1942, Librairie Plon, Les petits-fils de plon et nourrit, Paris.

Arthur Rüegg, Jean-Lucien Bonillo, Ruggero Tropeano, Jean-Marc Drut, *La cellule le corbusier: L'unité d'habitation de Marseille*, 2015, Imbernon, Marseille.

Ouvrage collectif pour la Fondation Le Corbusier, *Le logement social dans la pensée et l'oeuvre de le Corbusier*, 2000, Fondation Le Corbusier, Paris.

Jean-Louis Cohen, *Le Corbusier 1887-1965: un lyrisme pour l'architecture de l'âge de la machine*, 2015, Taschen GmbH, Köln.

Olivier Boissière, *Jean Nouvel*, 1992, Artemis Verlag AG, Zurich.

Frédéric Druot, Anne Lacaton, Jean-Philippe Vassal, *PLUS, Les grands ensembles de logements. Territoire d'exception*, 2007, Gustavo Gili, Barcelone.

REVUES

Fernando Marquez Cecilia, Richard Levene, *Lacaton & Vassal 1993-2015, horizonte post-mediático*, El croquis 177/178, 2015, El croquis editorial, Madrid.

Fernando Marquez Cecilia, Richard Levene, *Jean Nouvel, 1987-1994*. El croquis 65/66, 1994, El croquis editorial, Madrid.

ARTICLES

Bruno Marchand, *La situation en Suisse romande dans les années soixante : inflexions vers l'architecture du territoire*, *Werk, Bauen + Wohnen*, n°87, 2000.

Sylvain Malfroy, *Un quartier expérimental dans le contexte des années soixante à Lausanne*, *Habitation*, n°69, 1997.

Auteur inconnu, *Appartements subventionnés de l'Ancien-Stand à Lausanne : 1964. Architectes Atelier des architectes associés, Lausanne, représenté par Alin Décoppet FAS/SIA, Lausanne*. *Das Werk : Architektur und Kunst*, n°52, 1965.

Paul Jeanneret, *Une importante réalisation lausannoise, le groupe locatif de l'Ancien-Stand*, *Journal de la construction de la Suisse romande*, n°41, 1967.

Sylvette Mauron, *A propos des H.L.M.*, *Femina* n°8, 1967.

Auteur Inconnu, *Quartierplan «Ancien-Stand» für Lausanne*. *Das Werk : Architektur und Kunst*, n°49, 1962

Paul Jeanneret, *Une expérience passionnante de préfabrication à Genève, 240 logements à loyer économiques s'édifient aux portes de la ville*, *Journal de la construction de la Suisse romande*, n°23, 1958.

Jacques Bovet, *La préfabrication lourde à Genève*, *Bulletin technique de la Suisse romande* n°10, 18 mai 1963, Lausanne.

147

Alin Décoppet, *A propos de la Grangette-Praz-Séchaud : quelques réflexions de l'architecture sur le logement*, *Habitation*, n°50, 1977.

Gritti Haumont, *Interview de Jean Renaudie*, *Avenir 2000*, n°40, 1977.

ARCHIVES

Alin Décoppet, *Un avis personnel*, Fonds Décoppet, Archive de la construction moderne, EPFL Lausanne.

Alin Décoppet, *20 ans d'habitations AAA*, Fonds Décoppet, Archive de la construction moderne, EPFL Lausanne.

Plaquette AAA 1961-1965, 1975, Société internationale de presse et édition, Paris.

Plaquette IGECO, Trois immeubles locatifs, Ancien-Stand, Lausanne, Fonds Décoppet, Archive de la construction moderne, EPFL Lausanne.

FILMOGRAPHIE

Richard Copans, Stan Neumann, *Nemausus 1, une HLM des années 80*, collection Architectures, diffusé sur la chaîne Arte, 1995.

